

Booster l'ESS !

économie sociale et solidaire

Plan local de développement de
l'Économie Sociale et Solidaire

2024 — 2030



Booster l'ESS !

économie sociale et solidaire



ÉDITORIAL

Développer et accompagner l'ESS, créer un véritable écosystème sur le territoire, permettre aux acteurs de coopérer et s'organiser : voici les ambitions de Paris Terres d'Envol au travers de son plan local de développement de l'ESS 2024-2030.

Dès 2018, notre Territoire a témoigné tout son intérêt pour le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), suscitant des initiatives par des appels à projets annuels. Ces derniers représentent un soutien financier total de 303 000 euros, répartis entre 54 structures lauréates.

En 2024, nous souhaitons aller plus loin avec une feuille de route solide sur 6 ans. Elle cible 5 objectifs concrets :

- Générer au moins 1 500 emplois dans l'ESS,
- Favoriser la création de 30 coopératives,
- Impulser les dispositifs de l'insertion par l'activité économique et de l'inclusion sociale sur le territoire,
- Mettre en place une structure de l'ESS d'envergure dans chaque axe de développement économique,
- Créer un lieu totem emblématique de l'ESS.

Fruit d'une concertation intercommunale et d'un travail partenarial, ce plan de développement de l'ESS s'est enrichi de toutes les contributions des acteurs du territoire. Je remercie les élus, techniciens, partenaires, qui ont participé activement à sa co-construction et au diagnostic préalable à son élaboration.

Bruno Beschizza

Président de Paris Terres d'Envol



SOMMAIRE

1. Contexte

Un territoire dynamique confronté à des enjeux économiques et urbains

Le cadre territorial de la stratégie de l'Economie Sociale et Solidaire de l'EPT Paris

Terres d'Envol

2. Synthèse du diagnostic

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire - le diagnostic quantitatif

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire - le diagnostic qualitatif

Retour sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt (mars 2023)

Retour sur l'atelier partenarial (mars 2023)

Retour sur le séminaire des élus (mai 2023)

Retour sur la journée de coproduction (juin 2023)

3. Plan local de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

(PLDESS)

Un plan, 5 objectifs Stratégie et moyens

Axe 1 : Créer un écosystème d'économie sociale et solidaire sur Terres d'Envol

Axe 2 : Développer et accompagner l'ESS

Axe 3 : Une gouvernance partagée

4. Suivi et évaluation du PLDESS

L'évaluation du Plan Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

Suivi et gouvernance du PLDESS

5. Annexe

Fiches actions

L'ensemble de ces travaux a été conduit avec l'expertise de la coopérative de conseil Extracité, qui a également mobilisé la CRESS Ile-de-France pour la réalisation du diagnostic.

**Booster
l'ESS !**
économie sociale et solidaire



CONTEXTE



Un territoire dynamique confronté à des enjeux économiques et urbains

Des indicateurs socioéconomiques contrastés pour un territoire au potentiel avéré

Située au nord-est du département de Seine Saint-Denis (93), rassemblant 8 communes (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte) pour 368 369 habitants (INSEE, 2020), l'**Établissement Public Territorial (EPT) Paris Terres d'Envol** forme une intercommunalité résidentielle dynamique de la Métropole du Grand Paris. Avec une hausse de sa population de 5,62% depuis 2008, le territoire est caractérisé par la présence d'une population jeune (43,74% des habitants ont moins de 30 ans). Le territoire concentre une population active diversifiée (3,18% d'artisans et commerçants, 5,87% de cadres et professions intellectuelles supérieures, 13,32% de professions dites intermédiaires, 20,92% d'employés, 15,09% d'ouvriers).

En dépit de caractéristiques territoriales favorables, la ville est toutefois confrontée à des problématiques persistantes :

- Des enjeux sociaux d'abord, avec un taux de pauvreté de 31,57% des moins de 30 ans (contre 20,3% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris en 2019 et 29,6% au niveau du département) et 15,33% pour les plus de 75 ans (contre 11,6% pour la MGP et 17,3% pour le département) ; une proportion importante de jeunes en décrochage scolaire (39,3% pour l'EPT contre 33,7% pour Est Ensemble, 41,5% pour Plaine Commune et 23,3% pour la MGP) ainsi qu'une proportion forte d'allocataires dont les ressources sont constituées à 100% de prestations CAF (18,58% en 2019 contre 15,8% pour la MGP)
- Des enjeux économiques ensuite, avec une population peu qualifiée (14,7% des 20-24 de l'EPT sont sans diplôme, contre 12,4% pour l'EPT Est Ensemble, 14,4% pour l'EPT Plaine

Commune et 6,3% pour la MGP). Le taux de chômage des 15-64 ans s'élève en 2019 à 19,3% (17,6% pour l'EPT Est Ensemble, 21,4% pour l'EPT Plaine Commune et 12,9% pour la MGP). la médiane du revenu disponible par Unité de Consommation (UC) est de 17 927 euros (contre 24 200 euros pour la MGP) et le taux d'emploi des 15-64 ans est de 57,7% (61% pour l'EPT Est Ensemble et 55,8% pour l'EPT Plaine Commune). Le territoire offre toutefois un fort potentiel économique, avec un taux de création d'entreprises de 24,2% (20,7% pour l'EPT Est Ensemble et 22,9% pour l'EPT Plaine Commune)

- Des enjeux environnementaux enfin, avec une urbanisation à la fois dense et concentrée (autour de grands ensembles construits entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1970) pour le versant occidentale du territoire et des espaces pavillonnaires plus anciens et étalés sur le versant orientale (en direction de la Seine-et-Marne)

C'est, enfin, un territoire aux enjeux importants en termes de mobilités avec l'arrivée de neuf gares et trois lignes du métro automatique du Grand Paris Express à horizon 2030. Future terre d'accueil en 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'EPT Paris Terres d'Envol est au cœur d'un développement qui se veut durable et tourné vers les habitants ou l'Économie Sociale et Solidaire s'inscrit naturellement.

L'EPT Paris Terres d'Envol constitue au demeurant un territoire résidentiel et dynamique de la Métropole du Grand Paris. Avec deux aéroports internationaux (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget), un pôle hôtelier important et deux parcs d'expositions (Paris Nord Villepinte et Paris Le Bourget), l'EPT est également tourné vers le renouvellement, via la revitalisation de la friche PSA (Val Francilia), le parc d'activités Aerolians Paris, le projet Sevran Terres d'Avenir ainsi que 6 grands projets de rénovation urbaine.

Un territoire dynamique confronté à des enjeux économiques et urbains

Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire comme réponse à ces défis d'envergure

En dépit de ce dynamisme économique réel, l'**ESS est, à ce jour, peu représentée sur Paris Terres d'Envol**. Avec 4,9 % du total des établissements et 5,1 % des établissements privés, il s'agit de **la proportion la plus faible de l'ensemble des EPT de la Métropole du Grand Paris**. La proportion d'établissements et d'emplois ESS est pourtant au-dessus de la moyenne dans les secteurs où elle est traditionnellement la plus présente. C'est le cas notamment de l'action sociale, puisque l'ESS y représente 67,2 % des établissements et 73,4 % des emplois. C'est la proportion d'emplois ESS dans l'action sociale la plus forte de tous les EPT. De même, 83,4 % des établissements des sports et loisirs sont des établissements ESS, là encore la proportion la plus forte de toute la Métropole du Grand Paris.

Institutionnalisée depuis la loi du 31 juillet 2014, l'**ESS s'inscrit comme un pan déterminant des politiques de développement économique**. L'acte III de la décentralisation depuis 2014 a entériné **le rôle des Régions et du couple intercommunalité / région** pour la mise en œuvre et le soutien à l'économie sociale et solidaire. La relance d'une politique ESS au niveau étatique, par le biais d'un secrétariat d'Etat dédié au sein du Ministère de Bercy, réaffirme l'importance de l'ESS dans le développement territorial. Le plan de relance actuel a même formalisé des soutiens dédiés aux acteurs de l'ESS (via notamment les appels à projets initiés dans le cadre de France Relance).

Au regard des enjeux prégnants précités et par sa légitimité d'intervention en vertu de son chef de filât sur le développement économique, l'**EPT Terres d'Envol investit en faveur du développement de son territoire sous l'égide de l'Économie Sociale et Solidaire**. Des ambitions communales sont également déployées, avec les opérations de renouvellement urbain initiées, en faveur des projets ANRU 1 et ANRU 2, pour améliorer le cadre de vie, l'habitat, et in fine, le vivre-ensemble.

Pourtant, en dépit de ces initiatives, l'ESS demeure aujourd'hui peu représentée à l'échelle intercommunale. Il constitue toutefois un véritable instrument de développement économique et de structuration de l'économie de proximité, contribuant à consolider le développement endogène.

Une stratégie territoriale de l'ESS comme feuille de route pour la collectivité

Aujourd'hui, l'**EPT Paris Terres d'Envol souhaite s'engager davantage avec l'élaboration partagée d'une stratégie de soutien au développement de l'ESS** pour les années à venir afin de fixer des objectifs à atteindre.

Pour l'accompagner dans sa démarche, l'**EPT Paris Terres d'Envol a sollicité le cabinet de conseil ExtraCité**, coopérative de l'Économie Sociale et Solidaire implantée à Lille et spécialisée dans le développement soutenable des territoires, **ainsi que la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de la région Île-de-France**. L'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi constituée, rompue dans l'accompagnement des collectivités territoriales et experte du développement stratégique de schéma structurant de territoire, a dès lors soutenu l'EPT Paris Terres d'Envol au fil de sa réflexion pour aboutir à l'écriture du présent Plan Local de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (PLDESS).

Un document stratégique pour guider au long cours le développement de l'ESS à l'échelle de l'EPT

Loin de constituer un document programmatique hors sol et déconnecté de l'existant, le présent PLDESS vient au contraire **appuyer les dynamiques antérieures et consolider les initiatives de l'ESS** sur le territoire de l'EPT. Il entend, dès lors, **s'inscrire dans la plus totale cohérence avec les actions déjà déployées** (à l'échelle communale comme intercommunale) **pour les renforcer et leur donner une portée territoriale d'envergure**.

Le cadre territorial de la stratégie de l'Économie Sociale et Solidaire de l'EPT Paris Terres d'Envol

Une approche transversale de l'ESS en toile de fond

Le fait d'amorcer une programmation intercommunale, en concertation avec les acteurs du territoire, montre que l'enjeu est compris et intégré par l'EPT, que la politique doit se faire avec et pour les acteurs. Par sa dimension multithématiques, l'ESS doit en effet **s'appréhender comme un champ et non un secteur**, en raison des nombreux secteurs d'activités qu'elle peut potentiellement toucher, des spécificités de la famille de l'ESS (associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises) mais aussi de la singularité des réponses qu'elle peut apporter aux problématiques territoriales.

Une approche résolument participative entre l'EPT, les communes adhérentes et les partenaires

Pour répondre aux enjeux protéiformes rencontrés au quotidien par les acteurs du territoire, **la stratégie de l'ESS doit pouvoir être animée avec l'expertise de ces derniers**, aussi bien en interne de la collectivité porteuse (élus, services techniques) qu'à l'externe (partenaires institutionnels, chambres consulaires, structures associatives, coopératives, tiers-lieux, têtes de réseaux de l'accompagnement)

Une approche complémentaire des démarches existantes, pour consolider le territoire au service de sa cohérence interne comme externe

La stratégie territoriale de l'ESS, **s'inscrit en complémentarité des démarches politiques existantes** de manière à accompagner la structuration des actions déjà déclinées, mais aussi de proposer des initiatives différentes et des expérimentations originales en faveur du territoire.

Repères méthodologiques

Plusieurs outils ont été mobilisés pour co-construire le présent PLDESS :

Animation d'un atelier de sensibilisation avec les élus territoriaux [septembre 2022]

Ce premier temps fort avait pour ambition de rencontrer les élus communautaires de l'EPT Paris Terres d'Envole. Une vingtaine de participants ont ainsi participer à ce temps fort qui visait à :

- **Sensibiliser les élus sur les fondamentaux de l'ESS** (concepts, rappels des statuts, modèles économiques, responsabilité sociale des entreprises (RSE))
- **Fédérer autour de l'ambition intercommunale** de co-construire le futur PLDESS
- **Porter un regard sur les activités déjà déclinées**, susceptibles de relever de l'ESS (et en comprendre les atouts et limites)
- **Définir collectivement les premiers enjeux** pour la suite
- **Anticiper les entretiens exploratoires** avec les communes de l'EPT

Entretiens exploratoires [décembre 2022 - janvier 2023]

A partir des constats issus de l'atelier et pour affiner qualitativement le diagnostic, des **entretiens exploratoires ont été menés auprès des communes du territoire** (élus référents et services techniques des communes adhérentes à l'EPT). Ces entretiens ont répondu au double enjeu de **poursuivre l'état des lieux et de mieux rendre visible le futur PLDESS**, notamment dans la perspective de la mobilisation territoriale prévue pour co-construire les orientations stratégiques et plan d'actions. **12 personnes ont été interrogées** au cours de ces entretiens.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des structures de l'ESS présents sur l'EPT Paris Terres d'Envol [février - mars 2023]

Consécutivement à la conduite des entretiens exploratoires et une fois la récupération des données

Le cadre territorial de la stratégie de l'Économie Sociale et Solidaire de l'EPT Paris Terres d'Envol

statistiques récupérées, **un appel à manifestation d'intérêt a été lancé** par l'intermédiaire de l'EPT Paris Terres d'Envol à destination de l'ensemble des structures de l'ESS recensées. L'AMI a intégré plusieurs questionnements phares :

- L'identification du profil des structures de l'ESS (taille, ancienneté, localisation, secteur d'activités)
- Les attentes autour du futur PLDESS
- L'intérêt à participer aux temps forts pour co-construire les axes stratégiques

Au total, ce sont **46 structures de l'ESS** qui ont répondu à l'AMI.

Atelier de partage et de co-construction [mars 2023]

A l'issue de la phase de diagnostic s'est entamée une deuxième phase d'accompagnement avec pour ambition de partager le contenu de l'état des lieux et de co-construire les piliers stratégiques du futur PLDESS.

Un premier atelier de coproduction a, dans ce sens, été animé le 29 mars auprès des services techniques des communes et de l'EPT et en présence des principaux partenaires socioéconomiques du territoire (DRIEETS, Métropole du Grand Paris, Inser'Eco 93, France Active, UFOLEP 93, etc.). Le diagnostic nourri par l'expertise de ces acteurs, couplé à l'intelligence collective et les attentes suscitées par la démarche portée par l'EPT, ont abouti à l'écriture de trois propositions d'axes stratégiques :

- **Sensibilisation, communication, et valorisation de l'ESS**
- **Accompagnement pour le déploiement de l'ESS**
- **Gouvernance et coordination entre acteurs**

L'atelier a permis de réunir 19 personnes issues de 17 structures différentes, au siège de l'AFORP (Villepinte).

Séminaire stratégique des élus communaux et intercommunaux [mai 2023]

Grâce à la consolidation des enjeux sur la base du partage du diagnostic, les premiers axes stratégiques ont pu être esquissés au cours du premier atelier, donnant ainsi la possibilité aux élus de la commission n°3 de disposer d'une première matière à approfondir. **Un séminaire de consolidation de la stratégie s'est ainsi tenu dans les locaux de l'EPT Paris Terres d'Envol (Villepinte) le 10 mai 2023 et a réuni 18 personnes.** Ce temps stratégique a notamment permis de donner une portée forte au contenu du futur PLDESS, en dessinant le contenu des axes stratégiques :

> Sur la sensibilisation, communication et valorisation :

- Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques
- Sensibiliser le grand public
- Sensibiliser les scolaires et jeunes

> Sur l'accompagnement pour le déploiement de l'ESS :

- Aider/accompagner pour l'implantation d'activités de l'ESS
- Favoriser le rapprochement entre ESS et économie dite "classique"
- Faire de l'ESS un levier pour l'innovation sociale et environnementale

> Sur la gouvernance et la coordination entre acteurs :

- Créer un maillage entre les communes et l'EPT pour accompagner le développement de l'ESS
- Animer la stratégie du PLDESS
- Déployer une gouvernance partagée avec les acteurs de l'ESS

Journée de coproduction technique et de travail du plan d'actions du PLDESS [juin 2023]

Un dernier temps de coproduction a été organisé le 27 juin 2023 dans les locaux de l'AFORP (Villepinte) au cours d'une journée dédiée à la déclinaison des axes stratégiques et objectifs opérationnels. Cette rencontre a

Le cadre territorial de la stratégie de l'Économie Sociale et Solidaire de l'EPT Paris Terres d'Envol

permis, outre de rappeler les ambitions portées par l'EPT Paris Terres d'Envol en la matière, de définir collégialement les chantiers prioritaires dans le cadre du futur PLDESS. Des actions fortes ont ainsi pu être affirmées, telles que (exemples non exhaustifs) :

- Organiser un trophée de l'ESS
 - Valoriser l'utilité sociale des structures de l'ESS
 - Développer un fonds de soutien aux initiatives locales
 - Appuyer l'émergence de tiers-lieux

14 acteurs sont restés ainsi mobilisés tout au long de la journée.

L'accompagnement en quelques chiffres



51 participations d'acteurs au cours des temps de coproduction

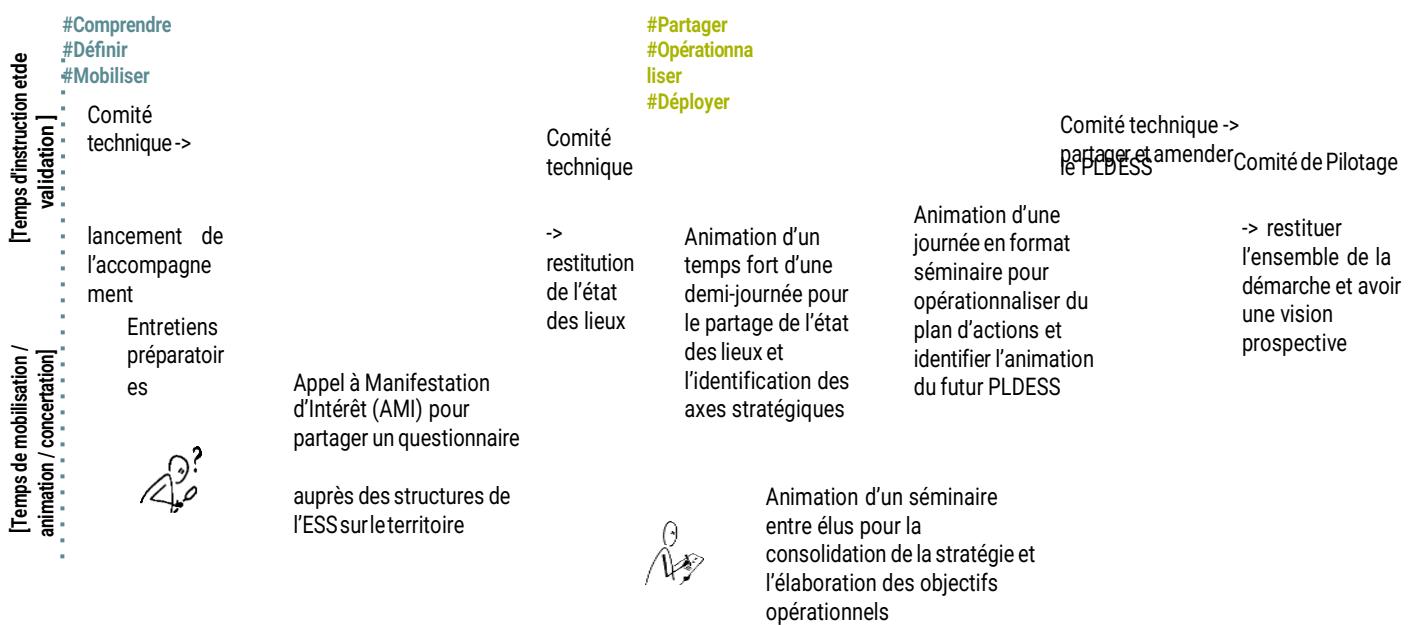


46 structures de l'ESS répondantes à l'Appel à Manifestation d'Intérêt



29 structures du territoire mobilisées tout au long de la démarche

Le calendrier et la méthodologie en synthèse



[Analyse;
Travail en
chambre]
Septembre

Etat des lieux de l'ESS sur le territoire

Co-construction du PLDESS

ETAT DES LIEUX DE L'ESS

Observation de données et productions cartographique s



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic quantitatif

Introduction

L'EPT Paris Terres d'Envol est un territoire contrasté, qui comporte à la fois des zones de très forte activité économique et des zones plus résidentielles. La présence de l'aéroport du Bourget et surtout de la zone aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle sont des déterminants d'implantation de nombreuses structures classiques qui diminuent mécaniquement la proportion d'établissements et d'emplois ESS observés. L'ESS est cependant hégémonique dans certains secteurs d'activité, même si les chiffres présentés montrent un potentiel de développement dans d'autres. L'ESS est particulièrement incontournable dans plusieurs secteurs d'activité de l'EPT : **plus de 8 emplois sur 10 des sports et loisirs, plus de 7 emplois sur 10 de l'action sociale**. Ces niveaux importants, davantage qu'à l'échelle régionale, dénotent d'une vitalité particulière d'une partie des structures dédiées à la vie des territoires. **En revanche, les activités des arts et spectacles, de la santé et de l'enseignement apparaissent davantage en retrait.**

Contrairement à ce qui peut être observé autour de la zone aéroportuaire d'Orly, l'ESS de l'EPT ne s'est pas particulièrement développée dans des secteurs d'activité (appelés "services divers") qui tirent parti de l'activité économique liée à l'implantation des aéroports. Les chiffres indiquent à l'inverse une ESS plutôt concentrée sur les territoires de vie et sur les besoins des habitants, comme en témoigne une proportion d'associations élevée et une relative faiblesse du nombre de coopératives. **L'EPT Paris Terres d'Envol dispose donc d'un fort potentiel de développement de l'ESS**, lui permettant de renforcer la capacité des structures de l'ESS à répondre aux besoins de la population, et tirer parti des avantages liés aux caractéristiques propres aux structures de l'ESS (ancrage territorial, implication des parties prenantes, inclusion...).

Synthèse des principaux chiffres

1,2 établissements employeurs ESS / 100 habitants (2,7 en moyenne au niveau régional)

Cela illustre la faible part de l'ESS dans le tissu économique de l'EPT et peut-être expliqué pour plusieurs raisons

- Une densité démographique et tissu économique très dense avec la présence de nombreuses entreprises qui diluent la part de l'ESS pour le territoire
- Un retard dans le développement de structures d'économie sociale et solidaire : l'absence ou quasi-absence de politiques publiques territoriales de soutien à l'ESS hormis quelques villes ayant un engagement depuis de nombreuses années.

18,2 EMPLOIS ESS POUR 1000 HABITANTS (35,7 en moyenne au niveau régional)

Dans la même lignée que l'analyse ci-dessus, on observe une dilution des emplois ESS par rapport au tissu économique de l'ensemble du territoire. Néanmoins, à territoire comparé, on remarque un retard du nombre d'emplois dans l'ESS. Il n'y a pas de justification juridique ou socio-économique permettant d'expliquer ce retard.

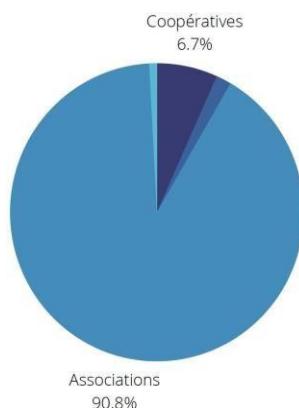
Taille moyenne des établissements employeurs ESS : 14,8 emplois (12,9 en moyenne au niveau régional)

Cela illustre la présence de structures de l'ESS de tailles plus importantes. Nous avons pu le constater pendant notre analyse qualitative, il y a de nombreuses structures de taille moyennes ou importantes par rapport (plus de 30 salariés) à de petites structures (moins de 5 salariés)

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic quantitatif

Statut juridique des structures ESS du territoire : une faible présence de coopératives, une prédominance des associations

La proportion d'associations est légèrement supérieure à ce que l'on observe au niveau régional avec 90,8% d'associations parmi les structures ESS employeuses et 6,7% de coopératives. A titre de comparaison, la part d'associations est de 90% au niveau départemental et de 89% au niveau régional.



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS IDF, d'après INSEE Sirene 2022

A l'échelle des villes, la forte proportion d'associations s'observe également. Aulnay-sous-Bois, Dugny, Le Blanc Mesnil et Le Bourget présentent des proportions plus fortes, tandis que Drancy et dans une moindre mesure Villepinte et Tremblay-en-France présentent une proportion légèrement plus faible.

Une forte proportion d'associations peut être due à la présence de nombreuses structures, notamment dans les villes comprenant de nombreuses zones en Quartier Politique de la Ville (QPV). Elle peut aussi être due à une faiblesse chez les autres statuts juridiques de l'ESS, les coopératives étant légèrement en retrait à l'échelle de l'EPT.

Ville	part d'associations
AULNAY-SOUS-BOIS	93,5%
DRANCY	84,6%
DUGNY	100,0%
LE BLANC-MESNIL	92,1%
LE BOURGET	93,5%
SEVRAN	90,5%
TREMBLAY-EN-FRANCE	89,7%
VILLEPINTE	88,9%

Tableau 1 : Proportion d'associations parmi les structures employeuses

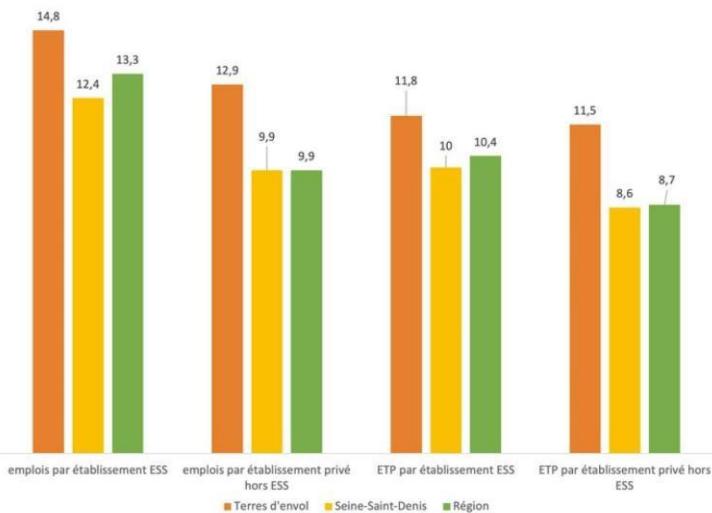


A l'échelle des villes, on observe plusieurs moyennes d'emplois par établissement employeur ESS très élevées : Aulnay-sous-Bois, Tremblay-en-France et Villepinte. A l'inverse, Dugny, le Blanc-Mesnil et Sevran présentent des moyennes d'emplois par établissement ESS relativement faibles.

Les chiffres Hors ESS comprennent les établissements publics, et sont par conséquent nettement plus élevés que ce que l'on observe pour le privé hors ESS, les établissements publics étant souvent peu nombreux mais avec beaucoup d'emplois.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic quantitatif

Graphique 2 : nombre moyen d'emplois par établissement employeur dans l'ESS et le privé hors ESS à Paris Terres d'Envol, au niveau départemental et au niveau régional



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Tableau 2 : nombre moyen d'emplois par établissement employeur dans l'ESS et les structures hors ESS (public compris) dans les villes de Paris Terres d'Envol

	emplois par établissement ESS	emplois par établissement hors ESS (public compris)
Aulnay-sous-Bois	17,6	10,4
Drancy	13,1	6,7
Dugny	5,3	16,6
Le Blanc-Mesnil	9,4	8,6
Le Bourget	12,6	11,7
Sevran	8,9	8,8
Tremblay-en-France	16,8	36,7
Villepinte	17,3	19,6
Terres d'envol	14,8	15,0
Seine-Saint-Denis	12,4	13,4
Région	13,3	12,5

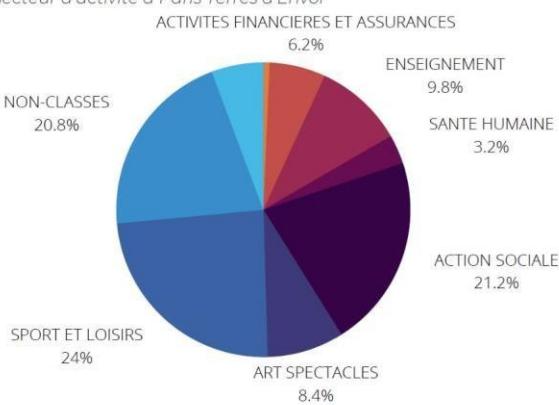
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Les secteurs d'activité : une dominance de l'action sociale

Dans l'EPT, on observe une forte présence au sein de l'ESS de l'action sociale. En termes d'établissements, l'action sociale et les sports et loisirs représentent une part significativement plus élevée des établissements ESS qu'au niveau régional. En termes d'emplois, l'action sociale se distingue également par une part des emplois de l'ESS nettement plus forte qu'à l'échelle de la région.

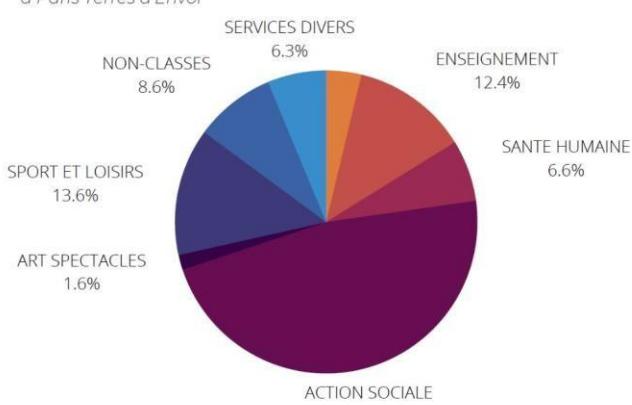
En cela l'EPT présente des caractéristiques mixtes de la petite couronne et de la grande couronne. Dans les zones denses de la petite couronne, l'action sociale représente une proportion moindre d'établissements et d'emplois ESS tandis que c'est l'inverse en grande couronne. Cela n'est pas lié à une présence plus ou moins forte de ce secteur d'activité, mais plutôt à la diversité plus ou moins grande de secteurs d'activité investis par l'ESS sur le territoire. Les territoires les plus denses fournissent généralement plus d'opportunités pour développer des modèles économiques viables sur différents secteurs d'activité, raison pour laquelle l'action sociale y représente une moindre part des établissements et des emplois ESS.

Graphique 3 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Graphique 4 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol



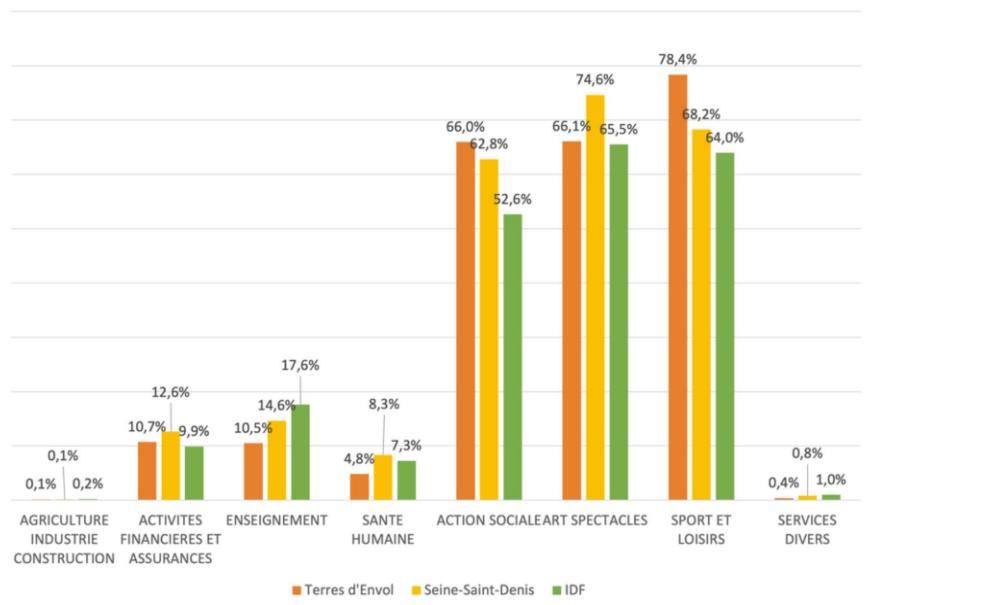
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic quantitatif

En termes de part d'établissements et d'emplois ESS dans les différents secteurs d'activité en comparaison avec l'économie classique, les secteurs de l'action sociale et des sports et loisirs se distinguent par une présence élevée de structures et d'emplois ESS tandis que la santé et les services divers sont en retrait.

Terres d'Envol compte des parts d'établissements ESS élevées pour l'action sociale, les arts et spectacles, et les sports et loisirs. L'ESS y représente plus des deux tiers des établissements et quasiment 4 établissements sur 5 pour les sports et loisirs. En revanche, l'ESS ne représente que 10% des établissements de l'enseignement (contre près de 18% au niveau régional) et 4,8% des établissements de la santé humaine (contre 7,3% au niveau régional).

Graphique 5 : Part d'établissements ESS par secteur d'activité à Terres d'envol, au niveau départemental et au niveau régional



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019

En termes de part d'emplois, l'action sociale et les sports et loisirs présente des parts d'emplois ESS très élevées (respectivement 71,3% et 81,9%). Cela souligne le caractère incontournable de l'ESS pour ces deux secteurs d'activité. Avec ces chiffres l'EPT se distingue du niveau départemental comme du niveau régional par des taux d'emplois ESS très au dessus de la moyenne.

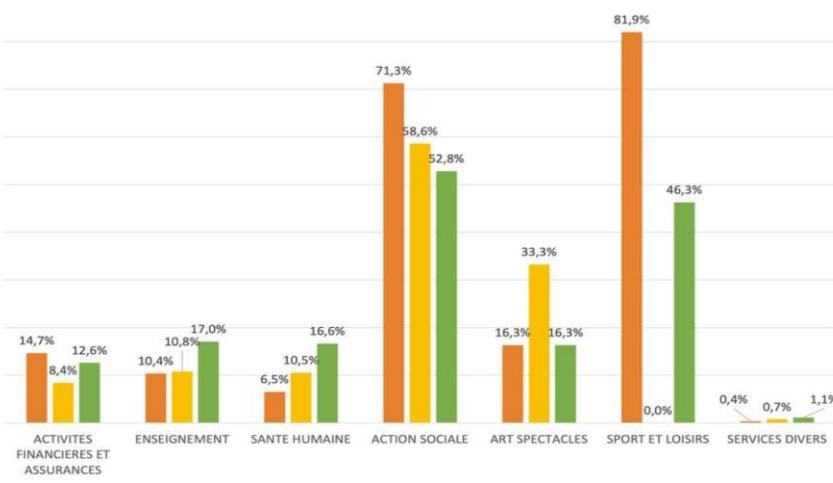
En revanche, comme pour le taux d'établissements ESS, l'EPT est en retrait dans les secteurs de l'enseignement (10,4% d'emplois ESS contre 17% au niveau régional) et la santé humaine (6,5% d'emplois ESS contre 16,6% au niveau régional). C'est également dans une certaine mesure le cas pour les arts et spectacles, l'ESS y représentant 16,3% des emplois soit un niveau équivalent à l'échelle régionale mais deux fois inférieur à l'échelle départementale.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic quantitatif

Les 3 secteurs ESS porteurs d'emplois

Même si traditionnellement, ces secteurs sont souvent porteurs d'établissements et d'emplois, leur domination sur le dynamisme de l'ESS est à remarquer sur le territoire.

Graphique 6 : Part des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol, au niveau départemental et au niveau régional



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2019 (secret statistique pour les sports et loisirs en Seine-Saint-Denis)



Le secteur de l'action sociale est vaste. Il regroupe les activités d'hébergement social, des aides à domicile, une partie de l'insertion et de l'aide par le travail, de la petite enfance ou encore du grand âge. L'action sociale est le premier secteur d'activité de l'ESS en termes d'emploi. Au niveau national, il représente 39,4% des emplois de l'ESS. La région Île-de-France comporte une proportion d'emplois de l'action sociale au sein de l'ESS moindre, à 31,5%. Cette proportion est de 47,1% à Paris Terres d'Envol.

Dans ce secteur d'activité, l'ESS représente au niveau national environ 60% des structures et des emplois, et 66% des structures et 71,3% des emplois à l'échelle de l'EPT.



Les arts et spectacles

Le secteur des arts et spectacles regroupe notamment les activités du spectacle vivant (gestion de salles de spectacle, activités liées au théâtre, à la musique, la danse...), de la gestion des salles de spectacle, du patrimoine et des musées, des arts plastiques. Au niveau régional, au sein de ce secteur d'activité, une majorité de structures sont des structures du spectacle vivant (plus des deux tiers environ). Il s'agit dans une très grande majorité (98%) de structures associatives, même si on compte un certain nombre de coopératives et une quinzaine de fondations.

À Paris Terres d'Envol, on observe une part importante d'établissements ESS dans le secteur des arts et spectacles (66,1%). C'est davantage que la moyenne régionale (65,5%), ce qui souligne la vitalité du tissu ESS de ce secteur d'activité sur le territoire. En revanche la part d'emplois ESS (16,3%) n'est pas très élevée en comparaison avec le niveau départemental (33,3%). Cela signale probablement une plus grande difficulté des structures de ce secteur à consolider leurs activités à Terres d'Envol.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic quantitatif



Les sports et les loisirs

Le secteur des sports et loisirs regroupe les activités sportives, dont les clubs et fédérations sportives, la gestion des installations sportives ou les salles de sport. Il compte également les parcs d'attraction et autres activités de loisir. Il s'agit d'un secteur comprenant une forte proportion de structures de l'ESS : plus de deux tiers à l'échelle nationale et plus de 6 sur 10 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

À Paris Terres d'Envol, la part d'établissement ESS dans le secteur des sports et loisirs (78,4%) est nettement plus élevée que celle que l'on peut observer à l'échelle régionale. La part d'emplois ESS y est également très significativement plus élevée (81,9%, contre seulement 46,3% à l'échelle régionale).

Cela souligne l'importance de l'ESS pour ce secteur d'activité dans l'EPT.

Traditionnellement, la part de structures ESS est plus élevée parmi les structures du sport que parmi les structures des loisirs, il est donc possible que ce chiffre indique une prédominance plus marquée des structures sportives sur le territoire de l'EPT.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic qualitatif

Introduction

Au-delà de l'analyse quantitative qui permet un inventaire et état des lieux des forces en présences, une analyse qualitative a été menée en parallèle afin d'identifier les dynamiques, tendances, portages politiques et attentes du territoire. Cette analyse repose à la fois sur un important travail d'analyse documentaire des différents plans et stratégies territoriales a été conduit, permettant d'identifier des actions en faveur de l'ESS ou des axes de développement sur lesquels l'ESS pourrait se développer. A cette fin, la rencontre et la participation active des communes de l'EPT a été indispensable.

Aulnay-sous-Bois	11 janvier 2023
Dugny	19 janvier 2023
Drancy	19 janvier 2023
Le Blanc-Mesnil	2 décembre 2022
Le Bourget	19 janvier 2023
Tremblay-en-France	2 décembre 2022
Sevran	31 janvier 2023
Villepinte	19 janvier 2023

Les données "froides" collectées au cours de l'analyse documentaire ont été mises en relief et actualisées à la lumière des informations issues de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Retour général sur les entretiens exploratoires

Aucune hostilité n'a été identifiée vis-à-vis d'une politique intercommunale de l'économie sociale et solidaire : certaines villes sont plutôt attentistes sur la question tandis que d'autres ont déjà engagé une politique volontariste. La démarche politique de l'EPT a été bien accueillie et les personnes rencontrées sont dans l'attente de résultats concrets. Chaque ville identifie facilement un noyau de structures porteuses sur le territoire

Les entretiens ont remonté **un manque de connaissance et d'acculturation à l'ESS en général** : soit sur la définition elle-même, soit sur les capacités à faire des structures. Le rôle des villes et de l'EPT en la matière n'est pas clairement appréhendé par chacun. Les villes n'ont pas toutes un élu référent ou un technicien identifié. Le travail d'AMO a justement permis d'identifier des personnes volontaires mais cela s'inscrit dans une démarche volontaire en interne.. Cela pose des problématiques de relations de travail avec l'EPT et de coordination entre villes : les référents et élus identifiés n'ont pas les mêmes prérogatives, ne se situent pas au même niveau dans les organigrammes administratifs et politiques.

Le portage politique de l'ESS à l'échelle de l'EPT doit être formalisé : c'est tout l'objet du Plan de Développement de l'ESS : fixer des objectifs à atteindre et une stratégie pour le territoire.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic qualitatif

Les moyens alloués par les villes sont généralement rattachés à la vie associative ou à la politique de la ville. Ce sont les deux piliers de compétences mobilisés. La troisième voie est celle de l'emploi. On retrouve ensuite une justification d'intervention autour du cadre de vie et du vivre ensemble.

Les moyens alloués actuellement par l'EPT sont assez restreints (moyens humains et moyens financiers) et ne permettent pas de faire effet levier. Il est exprimé le besoin d'avoir une ambition forte et d'éviter une politique publique trop faible.

Enjeu n°1 : Sensibilisation, connaissance et valorisation : un besoin d'acculturation à l'ESS et à son potentiel de développement économique



Les constats

- **Un manque de connaissance et d'appréhension de l'ensemble du champ de l'ESS par les services et élus des villes**

Les entretiens ont révélé un manque de connaissances sur l'ensemble du champ de l'ESS et de ce que cela implique en matière de développement économique : statuts, possibilités, enjeux. Les techniciens référents avaient une connaissance partielle de par leurs missions (vie associative, politique de la ville) et l'absence d'élu dédié à l'ESS pour la plupart des communes ne permet pas un portage politique.

- **Une approche de l'ESS prioritairement développée par le prisme de l'action sociale, la vie associative et la politique de la ville**

Dans l'ensemble des communes, l'interventionnisme auprès des structures de l'ESS était principalement orienté autour de l'action sociale (politique de la ville, services aux habitants, précarité, accompagnement) ou du soutien au pouvoir d'agir à la citoyenneté et à la vie associative culturelle du territoire. C'est moins une approche économique qu'une approche de dynamisme de territoire.

- **Un manque de visibilité des acteurs de l'ESS en présence, peu de liens structurels développés entre eux. Peu de moyens humains missionnés sur l'ESS au sein des communes**

Peu de communes avaient une vision précise des forces de leur territoire ou de leur poids. Certaines communes avaient des listings consolidés, d'autres ont clairement mis en avant l'absence de transversalité entre les bases de données.

- **Une absence de référents clairement identifiés sur l'ESS**

Que cela soit au niveau élu ou au niveau technicien, la mission d'A.M.O a souhaité identifier et avoir des référents ESS. Toutes les villes ont joué le jeu de désigner un interlocuteur mais cette fonction devrait être consolidée ou approfondie.

- **Des acteurs associatifs qui ignorent leur appartenance à l'ESS**

Les acteurs associatifs, pour ceux qui n'ont ou très peu de salariés, ont essentiellement un rapport à leur commune et s'inscrivent dans les politiques sociales ou de vie associative. L'approche ESS n'a été que très peu développée par les interlocuteurs.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic qualitatif

- Des pratiques en matière d'accès des acteurs de l'ESS aux marchés publics différenciées Certaines villes ont d'ores et déjà mis en avant des procédures et modalités de sensibilisation aux marchés publics, d'autres non.

Les enjeux et besoins identifiés

- **Acculturer les élus et services techniques**

Il est nécessaire de créer une culture commune et une connaissance fine de l'ESS sur l'ensemble du territoire pour avoir un réseau de référents.

- **Faire évoluer la perception de l'ESS et mettre en avant le fait que c'est secteur économique à part entière, pourvoyeur d'emplois**

Valoriser l'aspect économique des projets notamment associatifs. Ce n'est pas parce qu'un projet est subventionné pour sa mission d'intérêt général qu'il n'est pas économique pour autant.

- **Meilleure identification des acteurs en présence**

Le travail de base de données, d'AMI, et des ateliers doit aller dans ce sens. Il faudra faire vivre ce noyau d'acteurs.

- **Valoriser l'aspect transversal et multi-thématique de l'ESS**

L'enjeu de pouvoir mettre l'ESS dans toutes les politiques publiques des communes et de l'EPT et d'éviter qu'il s'agisse d'une "politique ESS" siloté

- **Mettre en avant les acteurs / initiatives / modèles inspirants sur le territoire de l'EPT**

Les acteurs du territoire doivent être mis en avant dans la communication publique et dans les événements économiques du territoire.

- **Faciliter l'accès des marchés publics au acteurs de l'ESS**

Sensibiliser, acculturer, former aux marchés publics : acteurs publics comme acteurs de l'ESS.

Enjeu n°2 : Relier le tissu économique de l'ESS à celui du territoire



Les constats

- **Un territoire attractif et idéalement situé (autoroute, trains, aéroport, Paris express)**

De nombreux pôles économiques spécialisés existent sur le territoire sans une présence structurelle de l'ESS (aéroportuaire, zone de logistique, etc.)

- **Un besoin de développer l'économie endogène (services et commerces de proximité, en cohérence avec les besoins des habitants)**

Le commerce de proximité, les services de logistique du dernier kilomètre, le transport urbain décarboné sont des enjeux pour l'économie endogène du territoire.

- **Des relations à développer avec le secteur de l'aéroportuaire**

Le pôle aéroportuaire fonctionne en vase clos par rapport aux acteurs de l'ESS alors que nombreuses opportunités sont identifiées : recyclage, emploi/insertion, mobilité, etc.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic qualitatif

- **Des opportunités à développer autour des Jeux Olympiques et post-jeux-olympiques**

Sur le post-jeux olympiques, des opportunités sur les services et équipements sportifs sont à développer (gestion d'équipement, animation, etc.)

- **Un territoire pouvant accueillir de nouvelles structures de l'IAE**

Bien que les services de l'Etat aient confirmé l'absence de nouveaux agréments possibles sur 2023, le territoire est sous-doté en structures de l'IAE. Le développement futur sur le territoire d'Entreprises d'Insertion (EI) incarne à ce titre un levier de dynamisme cohérent avec les orientations stratégiques de l'EPT Paris Terres d'Envol (en lien avec les filières innovantes privilégiées par le territoire, notamment dans le domaine de l'économie circulaire)

- **Un besoin de développer des formes coopératives d'aide à la création (CAE, couveuses...) et des espaces de travail partagés (coworking)**

L'absence de présence de coopératives généralistes (CAE, etc.) n'est pas explicable.

- **Un manque de lieux dédiés de l'ESS**

- **Manque d'espaces fonciers dédiés et adaptés aux besoins des acteurs de l'ESS**

La question foncière est encore plus problématique sur le territoire pour les acteurs de l'ESS (disponibilité, prix, état). De nombreux acteurs ont fait remonter cette problématique aussi pour leur développement.

Les enjeux et besoins identifiés

- **Montrer que le territoire est actif pour devenir attractif et attirer des nouveaux porteurs de projets**

Mettre en avant les projets de l'ESS et leur permettre une vitrine. Créer un espace adapté à l'accueil et au développement de projets.

- **Faciliter l'accès au foncier des acteurs de l'ESS (foncier communal, préemption, lien avec les bailleurs, projets de rénovation urbaine...)**

Développer le lien avec les office HLM

Développer le lien avec les entreprises pour de la mise à disposition de locaux sous forme de mécénat

- **Mettre en avant la contribution du secteur de l'ESS aux enjeux du développement durable** Rattacher les 17 Objectifs du Développement Durable aux acteurs de l'ESS et intégrer l'ESS dans les politiques RSE des entreprises.

Enjeu n°3 : Une stratégie qui doit "faire territoire" créer une solidarité territoriale entre acteurs de l'ESS

Les constats

- **Une volonté d'articuler la future stratégie ESS autour de thématiques clés pour le territoire :**

L'analyse documentaire des plans et politiques publiques a identifié plusieurs actions publiques dans lesquelles l'ESS

pourrait avoir plus de place ou s'intégrer

- **Volet économie circulaire (réemploi, zéro déchet, seconde main, valorisation des déchets...)**

Développer la place de l'IAE, des ressourceries, des repair-café, des recycleries dans l'ensemble du réseau territorial.

Etat des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire : le diagnostic qualitatif

- Volet transition écologique et énergétique

Soutenir les initiatives coopératives de production d'énergie, soutenir les projets d'ENR

- Volet emploi / insertion / formation

Approfondir le lien entre dispositifs publics, structures de l'ESS et entreprises conventionnelles. Développer des projets de type Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

- Volet mobilité durable

Développer l'implantation de projets de mobilité douce (covoiturage, voiture partagée)

- Volet culture (Le Blanc-Mesnil, Aulnay-sous-Bois) Soutien aux acteurs de la culture et à la gestion d'équipement public

- Volet agriculture et alimentation (Tremblay-en-France)

L'enjeu de s'intégrer dans la dynamique territoriale d'AgorAlim

- Lien intergénérationnel (Le Bourget)

Politiques du 3ème âge et l'intergénérationnel à développer avec notamment les acteurs sociaux.

- **Des liens entre les communes et avec l'EPT existants mais qui mériteraient d'être renforcés, en y associant les élus**

Le rôle et la capacité d'action de l'EPT doit être explicité auprès des élus et techniciens.

Les enjeux et besoins identifiés

- **Développer des instances régulières d'échange entre communes et avec l'EPT au sujet de l'ESS -> une gouvernance partagée**

L'innovation publique du Plan de Développement de l'ESS résiderait aussi dans la mise en place d'instances partagées entre acteurs, collectivités et services publics comme a été installé le comité technique durant l'A.M.O

- **Développer les complémentarités entre secteur de l'ESS et secteur de l'économie classique**

Il faut développer une relation de travail et de services entre les secteurs économiques : présenter ce que peuvent proposer les acteurs de l'ESS aux entreprises conventionnelles (emploi, services, prestations) et également permettre aux entreprises conventionnelles de faire connaître leurs besoins.

- **Aider les structures de l'ESS à devenir pérenne (investissement et fonctionnement) plutôt que faire du saupoudrage**

Sur l'aspect foncier notamment mais également sur des projets d'envergure (réemploi, mobilité), il semble déterminant de fixer des priorités à soutenir et à permettre à des projets structurels de s'installer sur le territoire (illustration : réseau Citiz, réemploi, etc.)

Retour sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt



L'établissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol a lancé fin 2022 un diagnostic de son territoire en matière d'économie sociale et solidaire. Il s'agit d'identifier les structures, les dynamiques, les projets et les forces/faiblesses du territoire pour le développement de l'ESS.

Commencer

Desktop Mobile

Un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé pendant 5 semaines auprès des acteurs du territoire par voie de réseaux sociaux, mails et relais territoriaux. Une soixantaine de structures se sont fait connaître pour une cinquantaine présentes sur le territoire et une dizaine hors du territoire mais intervenant sur celui-ci.

Ce retour à l'AMI est de bonne augure en ce qu'il caractérise les prémisses d'un noyau d'acteurs mobilisés et identifiés sur l'ESS : Ce noyau doit être animé et mobilisé pour être renforcé et permettre l'interconnaissance.

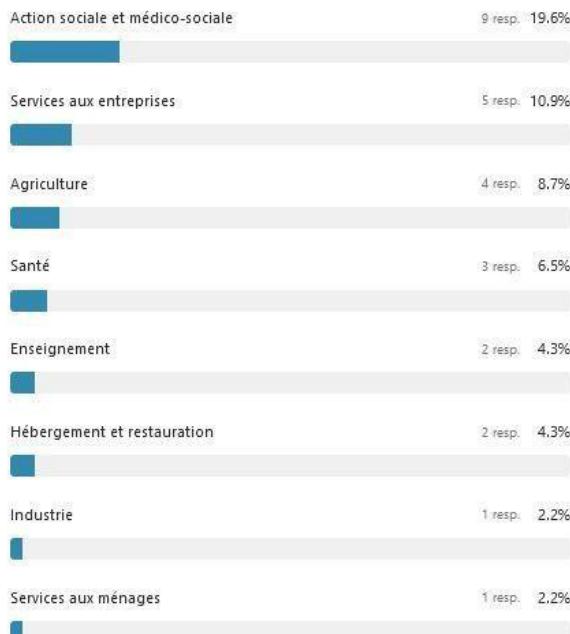
Les structures répondant à l'AMI étaient, pour pratiquement l'intégralité d'entre elles, déjà connues des bases de données et des réseaux.

Sans surprise, ce sont principalement des structures du bloc action sociale/médico-sociale/santé qui ont répondu. Néanmoins, on remarque plusieurs structures du secteur des services aux entreprises et de l'agriculture qui se sont fait connaître.

La représentation des dynamiques territoriales est cohérente avec l'analyse statistique. On retrouve les principales villes pourvoyeuses de structures de l'ESS.

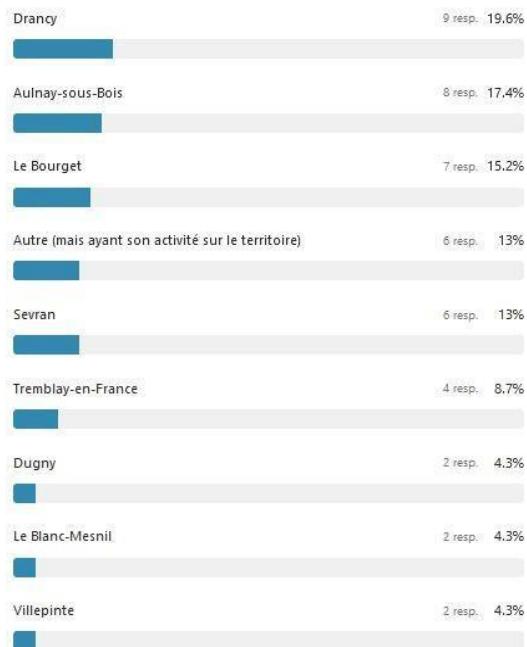
3 Secteur d'activité

46 out of 46 people answered this question



5 Localisation de l'établissement

46 out of 46 people answered this question

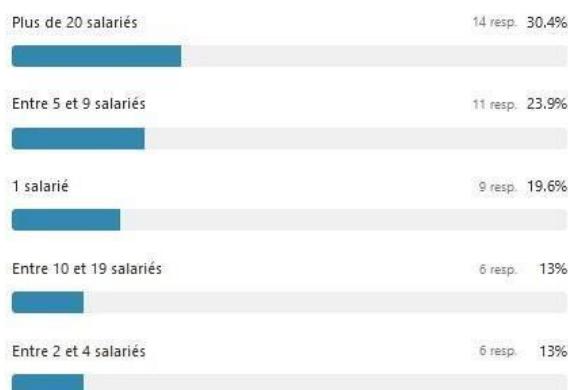


Retour sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Les structures ayant répondu sont principalement des structures de plus de 10 salariés (43% des répondants) et entre 5 et 10 salariés (24% des répondants). Le budget annuel moyen des structures ayant répondu est de 800 000 € pour une fourchette allant de budget de 100 000 € à plus de 5 millions d'euros annuel.

4 Taille de l'établissement

46 out of 46 people answered this question



Les répondants ont exprimé en tribune libre plusieurs réflexions et remarques que nous synthétisons ici :

- **Permettre le développement d'un réseau de structures sur le territoire**, une interconnaissance pour permettre le développement de projets coopératifs. Les structures expriment le sentiment qu'elles ne se connaissent peu, qu'il y a beaucoup d'échanges bilatéraux/trilatéraux mais peu d'espaces d'échanges transversaux.
- **Privilégier une intervention structurante** (financements pluriannuels, foncier) qu'un saupoudrage. Les projets demandent de plus en plus en plus conséquents. Il faut donner les moyens à ces structures de s'installer et se développer.
- **Sensibiliser, former, accompagner, développer l'accès aux marchés publics** tant au niveau des collectivités (développer des techniques de marchés publics adaptés à l'ESS comme les allotissements ou les clauses) mais également au niveau des structures de l'ESS : sourcing, explication, etc.)
- **Développer du foncier et des "lieux ESS"** permettant de répondre aux besoins des structures et de les valoriser
- **Assurer une place à l'ESS** dans les différents évènements ou instances du territoire : acculturer les services à leurs spécificités (mobilité, réemploi, insertion, etc.)

Enfin, une très grande majorité des répondants a formulé sa satisfaction de l'existence des ateliers et de cet A.M.I et ont émis le souhait que la dynamique soit soutenue sur les années.

Parmi les attentes exprimées, on retrouve comme traditionnellement les enjeux de subventions et de financement (besoins de financements pérennes et structurels).

On peut remarquer également la **question foncière**, de l'**accès aux marchés publics** et du **recrutement**

8 Quels sont vos principaux besoins identifiés dans votre structure ?

46 out of 46 people answered this question

	Très prioritaire	Prioritaire	Peu prioritaire
Recrutement	37%	37%	26.1%
Accès aux marchés publics	26.1%	30.4%	43.5%
Foncier	23.9%	30.4%	45.7%
Financements	47.8%	28.3%	23.9%
Subventions d'investissement	39.1%	39.1%	21.7%
Subventions de fonctionnement	76.1%	17.4%	6.5%
Ingénierie	4.3%	34.8%	60.9%
Administration / Comptabilité	8.7%	17.4%	73.9%

Retour sur l'atelier partenarial [mars 2023]

Un atelier a été animé le 29 mars 2023, il a réuni plus de 50 participants. Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Sensibiliser et/ou rappeler les bases autour de l'ESS
- Partager et discuter les points saillants du diagnostic territorial
- A partir des principaux enjeux du diagnostic, co-construire les priorités stratégiques et les pistes d'actions pour le futur PLDESS

Les éléments du diagnostic ont été confirmés et complétés par l'ensemble des participants avec 13 items (cf. la synthèse ci-dessous).

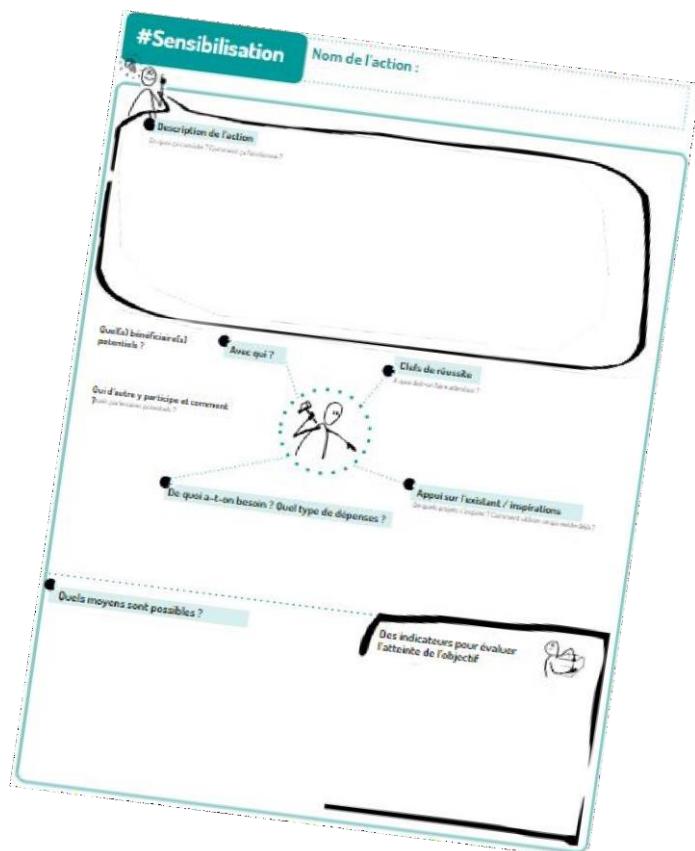
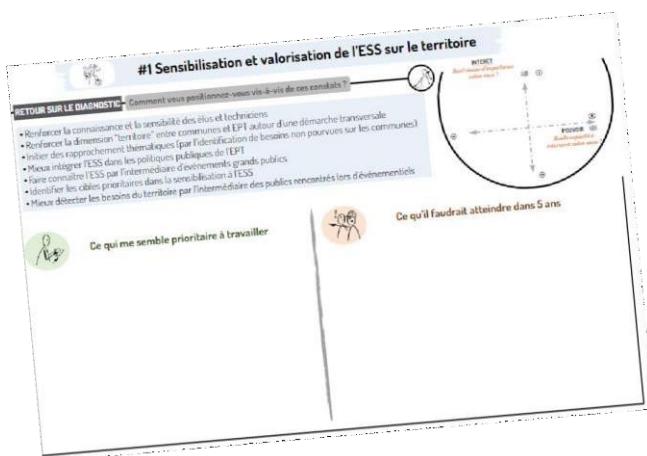
ENJEU	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		PISTES D'ACTION	FINALITE
SENSIBILISATION COMMUNICATIVE ET VALORISATION DE L'ESS	#1	Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les élus à l'ESS (définition commune, statuts, acteurs, modèle économique, dispositifs existants, enjeu de transversalité) 2. Sensibiliser les techniciens des communes et de l'EPT à l'ESS et diffuser en interne des collectivités territoriales une culture de l'ESS, pour faciliter l'articulation entre le volet politique et le volet technique 3. Donner à voir sur les réussites de l'ESS aux élus comme aux techniciens (visites "apprenantes" de structures de l'ESS, rencontres en "B to B" d'acteurs de l'ESS, organisation de circuits dans les quartiers prioritaires type ESS tour, s'appuyer sur le mois de l'ESS, faire un benchmark sur des territoires proches plus avancés sur l'ESS) 	<ul style="list-style-type: none"> > Montrer les potentialités de l'ESS en matière de développement économique territorial > Dire ce qu'est l'ESS et faire "sauter" des a priori > Disposer de référents ESS en interne des communes pour faciliter la transversalité des échanges et la diffusion de l'ESS
	#2	Sensibiliser le grand public	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des sessions de sensibilisation ouvert au grand public / habitants des communes (par l'intermédiaire de lieux connus, fréquentés et/ou d'événements identifiés) 2. Mettre à disposition des ressources sur l'ESS (documents de communication) à destination du grand public (via un portail sur le site de l'EPT Paris Terres d'Envol, relayé par les communes) 3. Identifier les besoins des habitants par l'intermédiaire des événements de sensibilisation de l'ESS pour mieux comprendre les besoins territoriaux non pourvus 4. Avoir un lieu (mobile ?) de promotion de l'ESS (soit des équipements vitrines à l'échelle de chaque commune, soit un équipement unique ambulant) en y faisant intervenir des interlocuteurs institutionnels (EPT, communes, têtes de réseau de l'ESS) volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer la connaissance du plus grand nombre à l'ESS, ses réalités et ses potentialités > Infuser une culture de l'ESS sur le territoire > Faire de l'ESS un outil de détection puis de réponse aux problématiques citoyennes > Renforcer la dimension territoriale de l'EPT
	#3	Sensibiliser les scolaires et les jeunes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mieux s'articuler avec la communauté pédagogique des établissements scolaires, en particulier des collèges (s'inspirer de "Mon ESS à l'école, parcours "Explore" de la Région Île-de-France, participation au mois de l'ESS, intervention de structures de l'ESS dans les établissements scolaires pour faire le portrait de métiers de l'ESS) 2. Proposer d'intégrer dans les stages de 3ème des structures de l'ESS pour la découverte d'un métier et d'un univers économique différent 	<ul style="list-style-type: none"> > Donner à voir sur l'ESS aux scolaires > Faire de l'ESS une voie professionnelle crédible et attractive

Retour sur l'atelier partenarial [mars 2023]

ENJEU	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	PISTES D'ACTION	FINALITE
ACCOMPAGNEMENT POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'ESS	#5 Aider / accompagn er pour l'implantatio n d'activités de l'ESS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'utilisation du levier de l'accession au foncier par les communes de l'EPT pour favoriser l'implantation d'acteurs de l'ESS <ol style="list-style-type: none"> a. Sensibilisation à l'usage de la compétence "foncier" pour les communes b. Identification du foncier existant dans les communes c. Identification des besoins des acteurs de l'ESS d. Identification des leviers de réponse en conséquence) 2. Sensibiliser les opérateurs fonciers (bailleurs sociaux, publics et privés) à l'ESS pour identifier le foncier disponible et les conditions d'accession au foncier pour les structures de l'ESS en phase de développement (articuler le travail de détection du foncier avec les enjeux de renouvellement urbain, le renouvellement des contrats de ville, les opérations transitoires) 	<ul style="list-style-type: none"> > Accompagner les acteurs de l'ESS dans leur installation pérenne > Diffuser une culture de l'ESS auprès des bailleurs privés et publics > Mobiliser les compétences communales au service de l'implantation d'activités de l'ESS
	#6 Favoriser le rapprochem ent entre ESS et économie classique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des temps et des espaces d'échanges entre les deux univers économiques 2. S'appuyer sur le club d'entreprises pour relayer l'ESS 3. Co-construire une plateforme d'échanges pour identifier les besoins mutuels 4. Mieux faire connaître les potentialités de l'insertion (via le développement de l'intégration de l'ESS dans les clauses d'insertion - cf. supra, via la sensibilisation des collectivités territoriales et des acteurs de l'économie classique à la diversité des structures d'insertion existantes) 	<ul style="list-style-type: none"> > Eviter le cloisonnement des acteurs économiques locaux > Contribuer collectivement à répondre à des problématiques territoriales
	#7 Faire de l'ESS un levier pour l'innovation sociale et environnementale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer des clauses sociales et environnementales dans la commande publique municipale pour favoriser l'ESS 2. Faire connaître en interne des communes les clauses d'insertion et le levier de la commande publique (exemple : via des kits mis à disposition du Réseau Territorial pour une Economie Solidaire - RTES) 3. Identifier de facilitateurs des clauses sociales au sein des communes 4. Accompagner les acteurs de l'ESS dans la montée en compétence : <ol style="list-style-type: none"> a. Sur le champ de la mesure d'impacts / l'évaluation de leur utilité sociale (via des formations, des accompagnements proposés par les têtes de réseau de l'ESS) b. Sur le champ du développement de leur activité, par l'intermédiaire des organismes d'accompagnement et dispositifs existants (exemple : DLA) 	<ul style="list-style-type: none"> > Soutenir le tissu des structures de l'ESS et les accompagner dans leur montée en compétences > Relever les défis de la modernisation des structures de l'ESS

Retour sur l'atelier partenarial [mars 2023]

ENJEU	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		PISTES D'ACTION	FINALITE
GOUVERNANCE ET COORDINATION ENTRE ACTEURS	#10	Créer un maillage entre les communes et l'EPT pour accompagner le développement de l'ESS	<ol style="list-style-type: none"> Identifier et pérenniser un référent ESS dans chaque commune de l'EPT (sur la base du volontariat et acculturé à l'ESS) Formaliser dans la mesure du possible un binôme référentESS - élu communal Créer des espaces / temps d'échanges entre les services techniques communaux et de l'EPT (entre les référents, pour faciliter la remontée des besoins, la conduite de revue de projets locaux) de type "comité de suivi de l'appel à projet de l'ESS" 	<ul style="list-style-type: none"> > Organiser le déploiement technique et politique de l'ESS au sein des collectivités territoriales > (re)déployer une articulation entre l'EPT et les communes adhérentes
	#11	Animer la stratégie du PLDESS	<ol style="list-style-type: none"> Formaliser un référentiel d'évaluation avec des indicateurs de suivi partagé pour évaluer le degré d'avancement de la stratégie du PLDESS 	<ul style="list-style-type: none"> > Mieux comprendre le degré d'avancement de la stratégie du PLDESS > Assurer un suivi de la déclinaison des actions > Faire remonter les succès et les limites du déploiement de la stratégie du PLDESS
	#13	Déployer une gouvernance partagée avec les acteurs de l'ESS	<ol style="list-style-type: none"> Développer un comité d'appui / conseil de développement de l'ESS avec les acteurs têtes de réseau de l'ESS (CRESS, France Active) pour faciliter la revue de projets de l'ESS Disposer d'un lieu-totem dans chaque commune, vitrine de l'ESS locale, pour à la fois valoriser les actions / initiatives existantes et faire se réunir le comité d'appui (cf. supra) 	<ul style="list-style-type: none"> > S'appuyer sur la présence d'acteurs de l'ESS pour disposer d'une richesse d'enseignements quant aux réalités territoriales > Renforcer la dimension transversale entre les acteurs institutionnels et techniques



Retour sur le séminaire des élus [mai 2023]

Deuxième temps de coproduction, le séminaire des élus de la commission n°3, qui s'est tenu le 10 mai au sein des locaux de l'EPT Paris Terres d'Envol, a réuni 18 personnes à l'occasion d'un temps stratégique, au cours duquel ont pu être repartagés les enjeux issus de l'atelier, les pistes d'axes stratégiques émanant de la concertation entamée, de manière à ensuite identifier les premières pistes d'objectifs opérationnelles et actions pilotes pour le futur PLDESS.

Le travail de diagnostic et de co-construction avec les partenaires du territoire a mis en exergue 3 priorités pour permettre le développement de l'ESS sur le territoire de l'EPT:

- Améliorer la sensibilisation, la connaissance et la valorisation de l'ESS sur le territoire
- Accompagner la création et le développement de structures de l'ESS
- Se coordonner entre acteurs pour coopérer et s'organiser

Ce temps a été déterminant en cela qu'il a permis de mobiliser une diversité d'élus et de donner une portée stratégique au futur PLDESS. Les principales remontées politiques exprimées ont permis de souligner l'importance de la sensibilisation à l'ESS, qui doit faire l'objet d'une attention prioritaire et de l'enjeu à faire reconnaître l'ESS comme source de développement économique. Les élus ont également, à cette occasion, appuyé le besoin de formaliser un couple élu/technicien pour assurer un tandem de référents de l'ESS par commune de l'EPT.

A travers ces 3 axes, l'EPT incarne son ambition de fédérer et d'ancrer durablement l'ESS dans son territoire, en reconnaissant sa capacité à répondre aux enjeux économiques locaux.

C'est ainsi naturellement que la stratégie doit d'abord comprendre un volet sensibilisation et valorisation, qui est l'affaire de tous : agents, élus, grand public, financeurs, relais de proximité, jeunes... Cette acculturation est prioritaire, et doit se doubler d'un engagement profond en faveur de la valorisation des structures et des acteurs de l'ESS sur le territoire.

Le second volet, dédié à l'accompagnement, doit permettre d'apporter aux porteurs de projets et structures de l'ESS un cadre propice pour permettre un passage à l'échelle de leur projet. En structurant des actions en faveur de la création et du développement des projets d'ESS, l'enjeu est également, en cohérence avec le volet sensibilisation, de susciter l'envie d'entreprendre autrement, en s'engageant dans un projet de sens qui soit en adéquation avec les besoins et attentes locales.

Enfin, le dernier volet est primordial dans la mesure où les deux précédents ne pourront pas connaître le succès escompté sans une coordination intra et intercommunale claire et régulière. Les différents partenaires institutionnels et de l'accompagnement doivent également être associés afin, encore une fois, de réunir toutes les conditions nécessaires pour parvenir à une connaissance fine et à un soutien adapté aux besoins des structures de l'ESS sur le territoire.

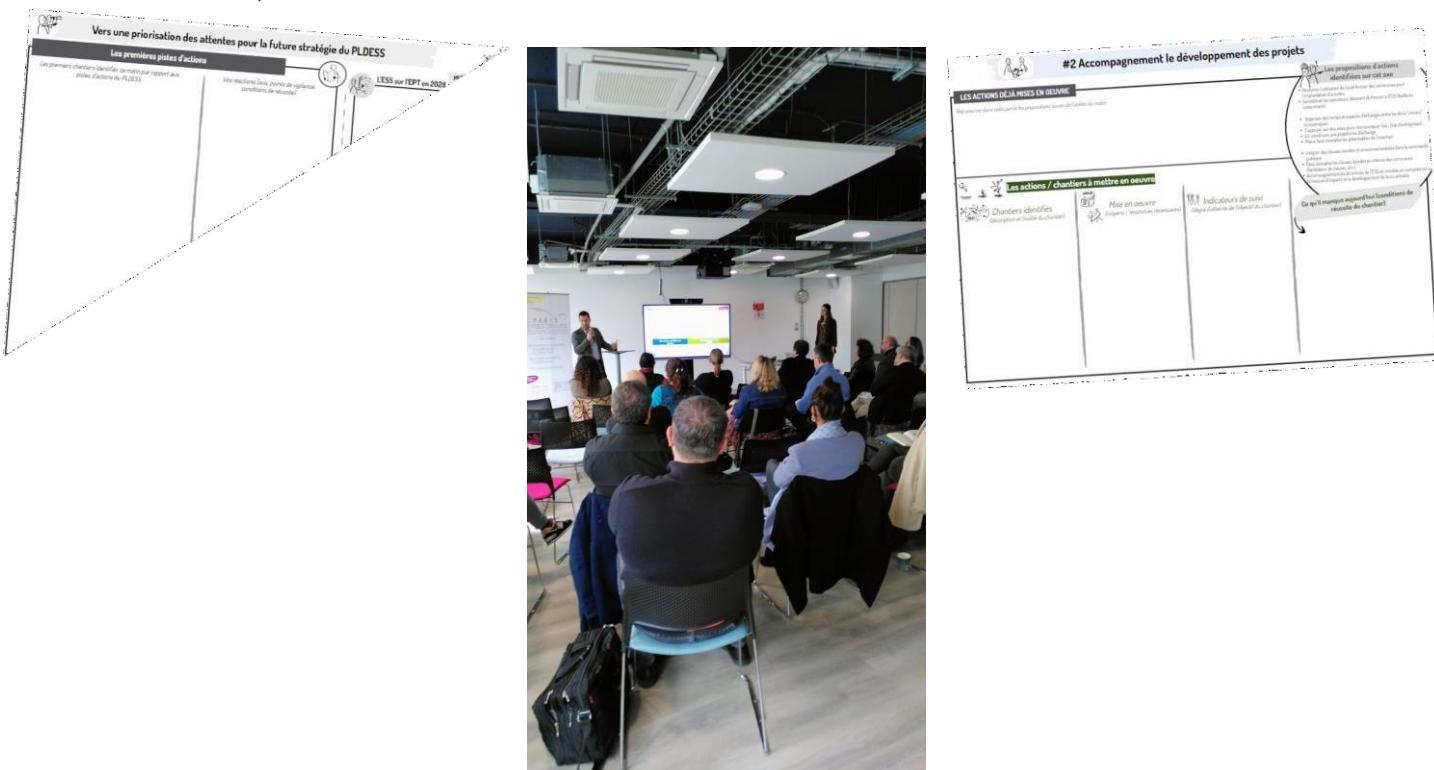
Retour sur la journée de coproduction [juin 2023]

Troisième et dernier temps de coproduction, la journée d'approfondissement de la stratégie du PLDESS a permis, outre de rassembler une diversité d'acteurs et de maintenir à cette occasion la dynamique participative vivement souhaitée par l'EPT Paris Terres d'Envol, d'approfondir le travail des élus de la commission n°3 du séminaire du 10 mai 2023 en :

- Détaillant les objectifs opérationnels et les actions pilotes identifiées
- Opérationnalisant le PLDESS pour le rendre concret au regard des ambitions et moyens du territoire
- Rédigeant les premiers indicateurs pour l'évaluation in itinere du PLDESS

La journée de co-production a donc été un temps de réflexion collective à la fois enrichissant et indispensable dans la mise en cohérence de la stratégie du PLDESS avec les attendus des acteurs de terrain, avec les initiatives déjà en place et avec les moyens existants. Les forces vives du territoire présentes aux deux temps de travail de la journée ont par exemple mis en exergue des chantiers ambitieux, tels que :

- L'organisation d'un temps fort biennuel de l'ESS sous la forme d'un "trophée", en cohérence avec l'appel à projet existant depuis 2018
- La mise en place d'une réelle démarche de valorisation de l'utilité sociale des structures de l'ESS, démarche structurante de plus en plus mobilisée aujourd'hui par les collectivités territoriales pour identifier les valeurs ajoutées des acteurs de l'ESS générant une utilité directe et indirecte auprès de leurs publics et territoires d'implantation
- La saisine de la question du foncier comme porte d'entrée de l'accompagnement des acteurs de l'ESS. L'accès au foncier demeure, comme l'a souligné l'état des lieux, le principal frein pour les structures de l'ESS (identification des locaux disponibles, recherches de fonds pour y accéder, cohérences des locaux avec les besoins, etc.)





PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS (PLDESS) 2024 – 2030



PLDESS : 5 objectifs et 3 axes prioritaires

Objectif n °1 : Crée 1500 emplois dans l'ESS en 6 ans

Au regard des potentiels de développement de l'économie sociale et solidaire, le territoire se fixe un objectif de création de 1500 emplois à l'horizon des 6 années du plan, toutes structures confondues. Ce niveau d'emploi et de structures correspond à un rattrapage sur la moyenne régionale de territoires similaires.

Objectif n °2 : Crée 30 coopératives (SCOP, CAE, SCIC) implantés sur le territoire en 6 ans

Le territoire soutient la création et le développement de toutes les formes coopératives et se fixe un objectif de création d'au moins 30 coopératives implantées sur le territoire à l'horizon des 6 ans.

Objectif n °3 : Crée et impulser tous les dispositifs de l'IAE et de l'inclusion sociale sur le territoire (SIAE, Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée, Territoires Zéro Non Recours)

Le territoire se positionne comme une terre d'accueil et d'expérimentation des dispositifs d'innovation sociale et impulsera les dynamiques collectives afin d'être labellisé sur ce type de dispositif existant ou à venir.

Objectif n °4 : Crée une structure de l'ESS d'envergure dans chaque axe de développement économique et territoire de l'EPT

Le territoire visera à développer dans chaque axe de développement identifié du territoire un fer de lance de l'ESS afin de créer une dynamique et de mettre en avant les spécificités du secteur (aéroportuaire, logistique, etc.).

Objectif n °5 : Crée un lieu totem emblématique de l'ESS sur le territoire à l'horizon des 6 ans

A l'horizon des 6 ans, le territoire se dotera d'un lieu emblématique à vocation départementale voire régionale pour accueillir des structures de l'ESS et les dynamiques collectives générées.

Stratégie et moyens

Un travail de long-terme

Au regard du diagnostic posé, il est nécessaire de travailler le développement de l'économie sociale et solidaire sur du long terme: il faut envisager ce plan sur 6 ans minimum afin de créer les conditions de développement d'une économie sociale et solidaire solide, ancrée et porteuse de projets. Il s'agit d'une politique à moyen terme, le développement de l'ESS passant avant tout par un travail de développement d'éco-système favorable

Un travail à rendre identifiable

L'économie sociale et solidaire se retrouve dans beaucoup de compétences et de services de l'EPT et des villes; : un des enjeux fondamental est de faire prendre conscience de la présence de l'ESS dans l'ensemble des politiques publiques : mobilité, politique de la ville, développement économique, marchés publics. La stratégie de l'ESS ne consiste pas à uniquement à créer une ligne budgétaire dédié mais à activer un grand nombre de leviers déjà présents dans les services ou actions publiques déjà entreprises (politiques de la ville, mobilité, développement durable, etc.)

Il faut un service et des moyens humains clairement identifiés pour porter cette dynamique.

Une légitimité d'intervention à asseoir

Le rôle des agents et élus dédiés à l'ESS n'est pas de contrôler ou diriger l'ensemble des services mais bien d'avoir la légitimité de pouvoir y intervenir et d'y insérer l'ESS. Ce rôle transversal devra être expliqué et porté auprès de l'ensemble des acteurs.

Des moyens humains

Afin de réaliser ce plan, les moyens humains dédiés à cette mission sont :

- Un ou une responsable de service dédiée à l'ESS à temps plein
- Un ou une assistant administratif dédié à l'ESS au moins à mi-temps

Des moyens matériels

Il est nécessaire d'identifier la politique ESS et d'en créer une image clairement identifiable à la fois au sein des services de l'EPT, des communes mais également du grand public. Une marque territoriale (permettant d'identifier l'ESS sur le territoire, créer une plateforme numérique et valoriser l'action publique entreprise) nous semble déterminante pour permettre l'acculturation de tous à cette politique publique et à ce réseau territorial

Des moyens financiers

Le budget dédié de fonctionnement à la politique de l'ESS (appel à projet, communication, développement de projet,) est estimé à environ 500 000 € / an (hors postes) (cf; détails dans le plan d'action ci-après)

Axe 1 : Créer un écosystème d'économie sociale et solidaire sur Terres d'Envol

1.1 Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques

Créer un "ESS tour" avec élus et techniciens une fois par an sur 1 à 2 journées avec visite de structures et témoignages sur des thématiques (filière, objet social, etc.)

1.2 Mobiliser les réseaux et têtes de réseau pour organiser des sessions "flash" de sensibilisation

Organiser des petits-déjeuners ou repas interservices 1 fois par trimestre pour présenter un dispositif, des outils ou des projets à l'ensemble des services de l'EPT et aux villes

1.3 Valoriser l'ESS par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation sur site

Mobiliser les services dans le cadre des semaines thématiques (semaine du goût, semaine du développement durable, mois de l'ESS, lutte contre le gaspillage) afin de valoriser une ou plusieurs initiatives de l'ESS en lien avec cette thématique (événement, communication institutionnelle)

1.4 Créer des trophées de l'économie sociale et solidaire annuels

Créer tous les 2 ans, un trophée territorial de l'économie sociale et solidaire dans plusieurs catégories :

- Insertion
- Recyclage
- Culture
- Mobilité
- etc.

Faire participer à la population par une système de vote/plébiscite en ligne afin que les porteurs de projets se fassent connaître

Créer un prix avec l'aide de mécènes du territoire (exemple : lots de véhicules, de mécénat de compétence, mise à disposition de locaux, etc.)

1.5 Créer une dynamique dans le milieu scolaire

- Sensibiliser les acteurs de l'ESS pour accueillir des stages de fin de collège
- Développer le dispositifs "Mon ESS à l'école" et mobiliser le corps enseignant sur ce dispositif
- Créer un concours inter-établissements sur des projets ESS pouvant être créés par des jeunes
- Solliciter les centres sociaux pour le développement de CJS -Coopératives Jeunesses de Services lors des vacances scolaires

Objectifs : Valoriser, créer de la connaissance interservices, communiquer auprès de la population, sensibiliser à l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire

Budget estimé (hors postes) : 30 000 € / an

Axe 2 : Développer et accompagner l'ESS

2.1 Approfondir et développer l'appel à projet permanent et partenarial

Le territoire soutient le développement de projets par l'instauration d'un appel à projet permanent pour les structures de l'économie sociale et solidaire : entre 20 000 € minimum et 50 000 € par projet, cet appel à projet intervient dans les thématiques prioritaires du territoire pour soutenir création d'activité et emploi.

L'objectif est de soutenir des activités générant du chiffre d'affaires et des financements complémentaires. Cet appel à projet est construit avec les acteurs de l'ESS et pourra faire l'objet de financements complémentaires avec des mécènes.

2.2 Créer une bourse foncière de l'ESS avec les différents services pour identifier les locaux adaptés et disponibles à l'ESS

Animer un réseaux des services de vie associative, des services commerces et des services de développement économique afin de faire vivre une bourse au foncier : identifier et proposer aux acteurs de l'ESS des locaux ouverts à leurs structures et leur permettant des conditions d'accès économiquement viables (locaux de bailleurs sociaux, baux d'occupation transitoire, locaux issus de mécénat, locaux publics)

2.3 Développer un programme de formation permanent et annuel

Pour toute structure demandant le financement par l'appel à projet, un programme de formation est proposé en 3 jours :

- L'ESS, valeurs, principes, fonctionnement (1 jour)
- Le montage de projet (mécénat, financements publics, marché) (1 jour)
- La demande de financement (budget, comptabilité, bilan) 1 jour)

2.4 Impulser un club de mécénat avec les entreprises engagées en RSE et susciter le rapprochement avec les associations du territoire

Le territoire soutient la mise en relation entre structures de l'ESS et entreprises de l'économie classique en animant un club "RSE" visant à identifier les entreprises mécènes du territoire. Ce club visera à mettre en relation l'offre et la demande en garantissant, par le biais de la collectivité, du sérieux des projets associatifs. Le club pourra faire à moyen terme l'objet de création d'un fonds de dotation territorialisé

2.5 Approfondir le recours à l'ESS dans tous les marchés publics

Le territoire anime déjà un réseau de facilitateurs de clauses d'insertion. L'EPT sensibilisera ses services et l'ensemble des communes aux différents marchés réservables à l'ESS et à la mise en place de modalités favorisant le développement de l'ESS (clauses environnementales, marchés réservés à l'ESS, marchés réservés à l'IAE)

Axe 3 : Une gouvernance adaptée

Identifier un couple élu/technicien dédié à l'ESS dans chaque commune

Il est indispensable d'avoir, pour chaque commun, un couple d'interlocuteur identifié élu/technicien permettant de faire le relais et lien dans les différents services avec l'EPT et entre les services de la commune.

Cette nomination doit être politique (votée en conseil municipal) afin de donner toute légitimité à l'élu et au technicien désigné.

L'ensemble de ces couples de référents créeront le comité territorial de l'ESS.

Animer un comité territorial de l'ESS 3 fois par an

Faire de la continuité du comité technique de l'AMO un comité territorial permettant

- Etat et suivi de la stratégie
- Information sur les dispositifs et projets en cours
- Revue de projet
- Présentation de dispositifs et d'acteurs
- Mise en avant de structures de l'ESS

Ouvrir l'instruction de l'appel à projet à des partenaires

Afin d'associer le maximum d'acteurs, l'EPT instruira les dossiers et animera un temps collectif de présentation et d'échanges autour des dossiers présentés avec les partenaires afin d'ouvrir les potentiels de financement mais également de partager la vision de chacun sur les possibilités de soutien

Animer un comité de pilotage partenarial une fois par an

L'EPT sera force invitante d'un comité annuelle réunissant élus de l'EPT, des villes institutions, réseaux et représentation pour poser un regard sur l'année écoulée et les projets à venir



SUIVI ET ÉVALUATION DU PLDESS



L'évaluation du PLDESS

Ambitions de la démarche d'évaluation du PLDESS

En conformité avec son souci d'avoir une lecture en continu de l'évolution des actions et plus largement d'être en mesure d'identifier les effets du PLDESS sur son territoire, l'EPT Paris Terres d'Envol a souhaité co-construire, dès la fin de la phase d'état des lieux et concomitamment à la réflexion du plan d'actions, le squelette de sa propre démarche de suivi et d'évaluation.

Concrètement, il s'agit de mettre en place un outil de suivi et d'évaluation pour garantir le succès de l'animation au long cours du PLDESS. Les acteurs institutionnels et partenaires communaux rencontrés lors des ateliers ont mis en avant la nécessité de bâtir une "gouvernance collective", qui s'articulerait au mieux avec les instances déjà existantes.

La garantie d'une stratégie communale de l'ESS efficace dans la durée repose sur la capacité de l'EPT Paris Terres d'Envol, structure porteuse et ensemblier du PLDESS, à mettre en place, dès le lancement de la démarche, un référentiel d'évaluation avec des indicateurs de suivi, de manière à évaluer chemin faisant ("in itinere") la réalisation des actions et l'atteinte des objectifs.

Cette réflexion, les acteurs mobilisés tout au long de la phase de coproduction l'ont adopté et mis en pratique, avec comme finalité la création d'indicateurs de réalisation (sur la mise en oeuvre effective de l'action) et de résultat (sur les effets directs de l'action).

Ces indicateurs figurent dans chacune des fiches-actions présentées en annexe. L'outil ainsi développés doivent permettre :

- De connaître en temps réel l'état d'avancement du PLDESS, pour d'une part informer régulièrement les acteurs lors des instances de suivi, d'autre part pour amender/ajouter du contenu si besoin au regard de l'évolution du contexte et des besoins des forces vives du territoire.

- D'estimer régulièrement les effets des actions soutenues
- De recueillir auprès des acteurs engagés des données quantitatives et qualitatives sur les opérations soutenues (indicateurs de résultat et de réalisation)
- A partir de l'ensemble de ces éléments, d'établir un rapport d'activités annuel, outil de restitution et d'analyse à la fois quantitatif et qualitatif sur la réalisation du PLDESS

Le référentiel d'évaluation - les questions évaluatives

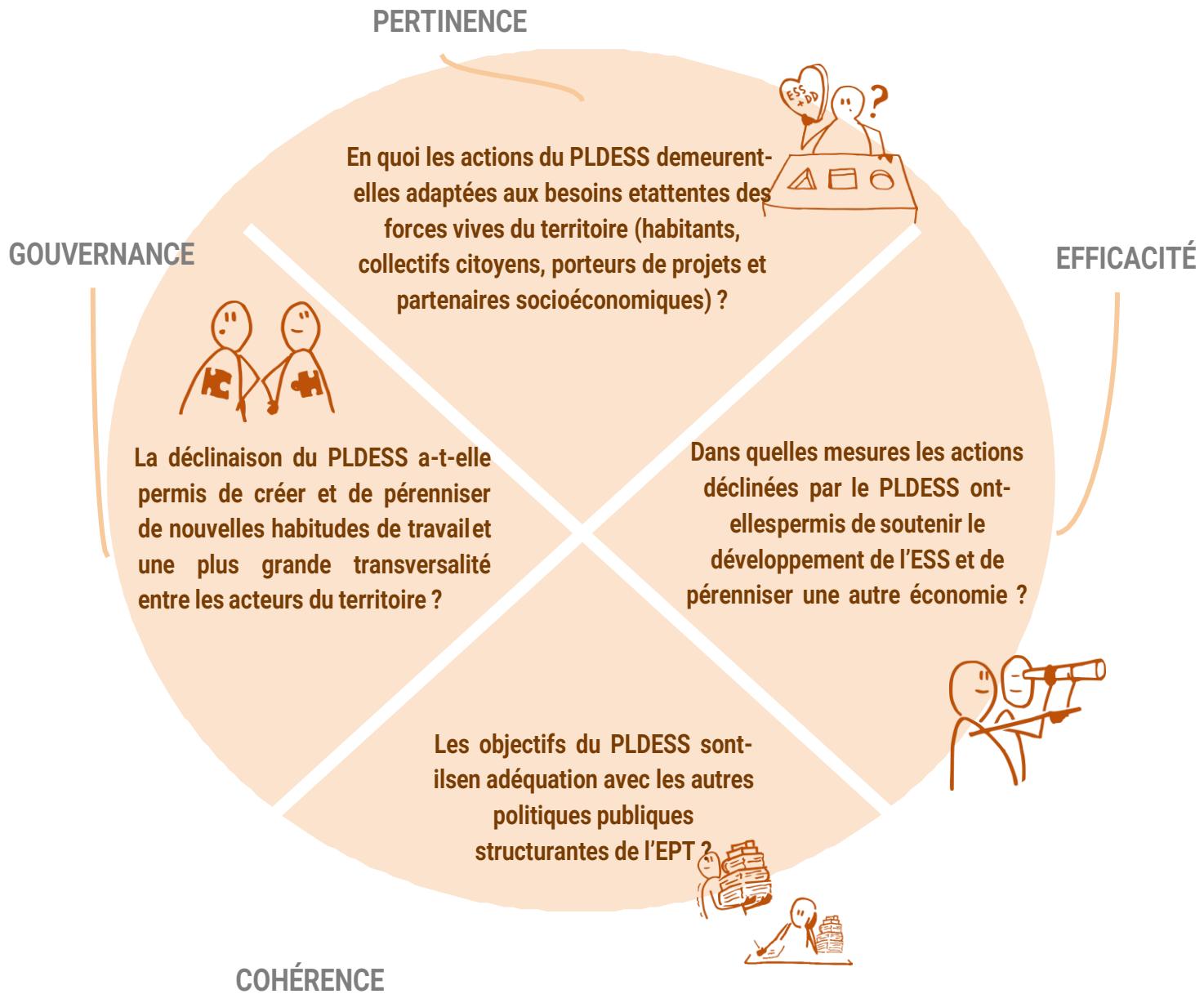
Les questions évaluatives forment la colonne vertébrale du référentiel d'évaluation. Elles viennent guider, structurer la réflexion collective sur ce que l'on veut savoir à propos d'une politique publique. Les questions évaluatives se construisent sur la base de critères d'évaluation, qui sont des angles de questionnement que les acteurs parties prenantes d'une politique sont amenés à avoir sur celle-ci.

En la matière, plusieurs critères d'évaluation ont été identifiées au fil de la co-construction du PLDESS :

- **La pertinence du PLDESS** (l'adéquation de ses actions par rapport aux besoins réels du territoire)
- **L'efficacité des actions du PLDESS** (à savoir si les résultats visibles répondent bien aux objectifs fixés en amont)
- **La cohérence du PLDESS** (sa pleine capacité à entrer en résonance avec les autres politiques publiques et programmes structurants de l'EPT)
- **La gouvernance du PLDESS** (l'efficacité de son suivi, de son animation, de son pilotage et de son fonctionnement)

De manière à disposer d'une méthodologie garante du sérieux et de la rigueur que s'impose l'EPT Paris Terres d'Envol dans le déploiement du PLDESS, la démarche de suivi et d'évaluation comprendra quatre questions évaluatives :

L'évaluation du PLDESS



Les quatre questions évaluatives, piliers de la réflexion d'évaluation que s'est fixée l'EPT Paris Terres d'Envol, forment les clefs de voûte du référentiel du PLDESS. En cela, elles sont le fil conducteur du PLDESS et veillent à sa bonne déclinaison.

L'évaluation du PLDESS

Le référentiel d'évaluation - les critères de jugement

Les critères de jugement viennent décomposer les questions évaluatives pour les traduire qualitativement et leur donner une réalité plus tangible. Ils permettent de guider l'évaluation et de comprendre en quoi l'objectif fixé est atteint ou non. Pour chaque question évaluative, plusieurs critères de jugement ont été relevés au cours de la démarche de co-construction du PLDESS.

QUESTION ÉVALUATIVE #1 : PERTINENCE DU PLDESS

- Les objectifs fixés au sein du PLDESS traduisent les différents enjeux du territoire en matière de sensibilisation, de valorisation et d'accompagnement au développement de l'ESS
- Le PLDESS fait l'objet d'une démarche d'actualisation de ses objectifs au regard des besoins et attentes des acteurs de l'ESS du territoire
- La démarche d'actualisation du PLDESS inclut la diversité des acteurs de l'ESS du territoire (institutionnel, opérateurs socioéconomiques, chambres consulaires, associations, porteurs de projets, etc.)

QUESTION ÉVALUATIVE #2 : EFFICACITÉ DU PLDESS

- Les actions du PLDESS permettent de sensibiliser et de valoriser l'ESS sur le territoire de l'EPT Paris Terres d'Envol à destination de tous les acteurs locaux (politiques, techniques, habitants, etc.)
- Les jeunes et les scolaires disposent d'une meilleure connaissance de l'ESS et sont encouragés à se tourner vers des filières de l'ESS
- Le PLDESS permet d'accompagner le développement de projets et d'initiatives en lien avec l'ESS
- Les acteurs de l'ESS viennent s'implanter et pérenniser leurs activités sur le territoire

QUESTION ÉVALUATIVE #3 : COHÉRENCE DU PLDESS

- Les objectifs du PLDESS viennent s'inscrire en complémentarité avec les autres schémas et dispositifs structurants du territoire (notamment SRDEII, SRADDET et Projet de territoire)
- Il existe des démarches de communication et de transversalité entre les acteurs investis dans l'animation et la déclinaison du PLDESS et ceux des autres politiques publiques de l'EPT Paris Terres d'Envol

QUESTION ÉVALUATIVE #4 : GOUVERNANCE DU PLDESS

- Il existe une personne référente du suivi, du pilotage et de l'animation du PLDESS clairement identifiée sur le territoire
- L'animation du PLDESS intègre une diversité d'acteurs relatifs à l'ESS et au développement économique
- Les modalités de suivi et de pilotage du PLDESS renforce le degré de partenariat et de transversalité entre les acteurs du territoire

L'évaluation du PLDESS

Le suivi du PLDESS et son animation au fil de sa déclinaison

Les instances de suivi du PLDESS

Assurer le suivi des actions du PLDESS au fil de leur mise en œuvre est la garantie du succès et de la pérennisation de la stratégie de soutien à l'ESS sur le territoire de l'EPT.

Il s'agira de formaliser dans un premier temps une instance politique décisionnelle, un Comité de Pilotage ad hoc, qui se réunira à minima une fois par an (par exemple en septembre), pour :

- Réaliser un suivi général du PLDESS
- Avoir connaissance de l'évolution des données territoriales en matière de développement de l'ESS (nombre de structures, nombre d'emplois, etc.)
- Avoir un état des lieux de la dynamique de l'ESS sur le territoire, au-delà des indicateurs quantitatifs
- Garder ou modifier le cap fixé pour assurer la bonne déclinaison du PLDESS
- Identifier les éléments à communiquer auprès du grand public, à l'interne comme à l'externe du territoire, en matière d'ESS

L'instance aura la responsabilité de fixer les grandes orientations du PLDESS, c'est-à-dire soit maintenir le cap si l'évaluation in itinere montre l'atteinte des objectifs, soit amender le contenu du PLDESS si l'évolution du contexte territorial venait à avoir une incidence sur la bonne déclinaison du PLDESS, soit ajouter ou retirer des actions selon l'opportunité et la volonté des acteurs stratégiques du territoire.

La composition du Comité de Pilotage aura vocation à refléter la diversité des acteurs institutionnels et de l'ESS du territoire. L'instance devra à minima inclure :

- La personne référente du suivi, de l'animation et du pilotage du PLDESS, garante du bon déroulement de la déclinaison du PLDESS
- L'élu référent à l'ESS pour l'EPT Paris Terres d'Envol

- La Direction Générale des Services de l'EPT Paris Terres d'Envol
- Les huit communes de l'EPT (élus et techniciens référents ESS communaux)
 - Les partenaires institutionnels de l'EPT Paris Terres d'Envol (par exemple : Région Île-de-France, Département de Seine Saint- Denis, Métropole du Grand Paris)
 - Les acteurs de la finance solidaire (par exemple : France Active, Mieux Entreprendre 93, Inser'Eco, ADIE, FOL 93)

Un Comité Territorial de l'ESS sera également formalisé pour :

- Garantir l'opérationnalisation du PLDESS
- Assurer le bon déploiement des actions dans les territoires de l'EPT Paris Terres d'Envol
- Faire état des difficultés, freins ou zones d'ombre susceptibles de limiter ledéploiement du PLDESS
- Faire remonter les premières données, quantitatives comme qualitatives, afférentes à l'ESS sur le territoire

Le Comité Territorial aura vocation à se réunir à minima trois fois par an. Il est préconisé ici d'y inviter à minima les acteurs suivants :

- La personne référente du suivi, de l'animation et du pilotage du PLDESS
- Les partenaires institutionnels de l'EPT Paris Terres d'Envol (par exemple : Région Île-de-France, Département de Seine Saint- Denis, Métropole du Grand Paris)
- Les huit communes de l'EPT (référents techniques uniquement)
- Les acteurs de la finance solidaire (par exemple : France Active, Mieux Entreprendre 93, Inser'Eco, ADIE, FOL 93, etc.)
- Un panel d'acteurs de terrain (par exemple : porteurs de projets de l'ESS, structures associatives du territoire, etc.)

Le troisième et dernier Comité Territorial de l'année se tiendra en amont du Comité de Pilotage annuel.

Suivi et gouvernance du PLDES

L'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours, loin d'être une formalité fastidieuse et délicate, s'avère, pour une démarche territoriale ambitieuse telle que le PLDESS, une étape déterminante et structurante pour assurer le succès de l'ensemble de la dynamique.

En termes de temporalité, l'évaluation à mi-parcours devra s'articuler avec les calendriers techniques et politiques des acteurs institutionnels parties prenantes. Il est ici préconisé de la lancer au cours du premier semestre de l'année 2026, pour à la fois laisser un temps suffisant aux actions pour générer leurs premiers effets, éviter une sur-sollicitation autour du PLDESS et ainsi garantir une démarche d'évaluation participative visant à mobiliser toutes les parties prenantes de la politique publique.

Il peut être envisagé le recrutement d'un stagiaire en évaluation des politiques publiques qui, sous l'autorité de la personne référente du PLDESS, sera chargé de réaliser l'évaluation sur la base de la grille d'évaluation initiale et d'impliquer les acteurs du territoire et les porteurs de projets (via plusieurs outils, par exemple : un questionnaire et/ou l'animation d'ateliers)

L'évaluation finale

Le PLDESS fera l'objet d'une évaluation finale, point d'orgue de l'ensemble du processus de suivi et de pilotage, qui aura vocation à mettre en exergue les réussites mais aussi les limites et points d'amélioration du PLDESS. L'évaluation finale sera construite sur la base du référentiel intégré dans le présent rapport final.

L'évaluation finale pourra être soit externalisée, pour disposer d'un regard neuf et extérieur au projet, soit éventuellement être réalisée en interne, de préférence par la personne référente en charge du suivi, de l'animation et du pilotage du PLDESS.

L'évaluation finale, outre celle de produire de la connaissance et identifier l'atteinte des objectifs, sera également un temps de partage et d'intelligence collective au service du territoire.

Les outils de suivi de la stratégie du PLDESS

L'EPT Paris Terres conserve le souci de **sauvegarder dans la durée la dynamique participative générée tout au long de l'écriture de la stratégie puis de l'animation de son PLDESS**, aussi plusieurs outils ont été identifiées pour garantir le succès du suivi.

Le tableau de bord du plan d'actions

Le premier outil proposé est le tableau de bord des suivi du plan d'actions (cf. visuel page suivante), un outil en ligne qui reprend l'ensemble de l'arborescence du PLDESS (axes stratégiques, objectifs opérationnels et actions). Cet outil se décompose en trois parties distinctes :

- Une première partie de rappel de l'"arborescence de la stratégie", qui reprend donc les axes stratégiques, objectifs opérationnels, les actions ainsi que leur numéro dans cette arborescence
- Une deuxième partie qui présente le "portrait de l'action" :
 - Description
 - Périmètre géographique
 - Degré de mise en oeuvre
 - Porteur de l'action
 - Publics cibles
 - Partenaires investis
 - Planning de déclinaison
 - Périodicité de l'action
 - Lieux de déroulement
 - Moyens financiers
 - Moyens humains
 - Budget affecté à l'action
 - Etat de consommation de l'action
- Une troisième partie qui détaille les questions évaluatives et, pour chacune d'elle, reprend :
 - Les critères de jugement
 - Les indicateurs
 - Leur degré d'atteinte

Suivi et gouvernance du PLDESS

PLDESS - OUTIL DE SUIVI DU PLAN D'ACTIONS -	PRESENTATION DE L'ACTION					MISE EN OEUVRE				
	Priorité	Description de l'action	Porteur	Partenaires	Public cible	Déroulé de l'action	Périoricité	Indicateurs	Lien vers la fiche-action	
Créer un écosystème d'Economie Sociale et Solidaire sur Terres d'Envol										
#1 Sensibiliser et acculturer les collectivités territoriales à l'ESS	Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques à l'ESS	Très prioritaire	Mieux connaître et faire connaître en interne de la collectivité l'ESS, en disposant d'un temps d'acculturation dédié à la fois sur les spécificités de l'ESS	Direction ESS	Services techniques volontaires Service communication Elus et techniciens des communes et de l'EPT	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales	1. : identification du format de l'animation et des structures ESS intéressées 2. : prise de contact et organisation des visites (parcours, thématiques, témoignages de porteurs de projets) 3. : tenue de la visite 4. : rédaction d'une communication par l'intermédiaire du site internet de l'EPT pour la valorisation des visites organisées	1 fois / an	Nombre et diversité de services techniques Nombre et diversité de structures visitées par les élus au cours de l'ESS tour Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire) Nombre d'actions transversales engagées en faveur du développement de l'ESS	Fiche-action #1.1 Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques de l'ESS
	Mobiliser les réseaux et têtes de réseaux pour organiser des sessions "flash" de sensibilisation	Très prioritaire	Favoriser la mise en place de temps de rencontre sous la forme d'un espace convivial, des petits-déjeuners repas interservices 1 fois par trimestre pour présenter un dispositif, des outils ou des projets à l'ensemble des services de l'EPT et aux villes	Direction ESS	Services techniques volontaires (communes et EPT) Service communication	Techniciens des collectivités territoriales	1. : identification du format des animations et des lieux d'accueil 2. : prise de contact auprès des services techniques communaux et de l'EPT 3. : tenue de la première rencontre 4. : rédaction d'une communication par l'intermédiaire du site internet de l'EPT pour la valorisation des visites organisées	1 fois / trimestre	Nombre de sessions de sensibilisation mises en oeuvre Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire) Nombre d'actions transversales engagées en faveur du développement de l'ESS	Fiche-action #1.2 Mobiliser les réseaux et têtes de réseaux pour organiser des sessions "flash" de sensibilisation
#2 Valoriser les dynamiques existantes sur l'ESS	Valoriser l'ESS par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation sur site	Très prioritaire	Mobiliser les services dans le cadre des semaines thématiques (semaine du goût, semaine du développement durable, mois de l'ESS, lutte contre le gaspillage) afin de valoriser une ou plusieurs initiatives de l'ESS en lien avec cette thématique (événement, communication institutionnelle)	Direction ESS	Services techniques volontaires Structures volontaires de l'ESS sur le territoire	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales Habitants Porteurs de projets (ESS et économie dite classique)	1. : identification du format de l'action de sensibilisation sur site 2. : prise de contact et organisation des visites (organisation, calendrier, témoignages, invités) 3. : tenue de l'événement 4. : rédaction d'une communication par l'intermédiaire du site internet de l'EPT pour la valorisation de l'événement	1 fois / an	Nombre et diversité de services techniques représentés au temps de valorisation (EPT et villes) Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire) Nombre et diversité d'acteurs économiques présents Nombre de vues sur le site internet suite à la communication	Fiche-action #1.3 Valoriser l'ESS par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation sur site
	Créer des trophées de l'ESS	Prioritaire	Mettre en exergue les réussites de l'ESS sur le territoire par la tenue d'un événement de type "trophées de l'ESS" viendrait valoriser l'ESS et les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire présents à l'échelle de l'EPT	Direction ESS	EPT Paris Terres d'Envol : Service communication EPT Paris Terres d'Envol : Service Développement local et participatif Porteurs de projets de l'ESS présents sur l'EPT	Porteurs de projets volontaires Acteurs économiques locaux Grand public	1. : Identification des projets emblématiques du territoire 2. : Rédaction et communication de l'appel à votation 3. : Tenue de l'événement (au cours du mois de l'ESS) 4. : Bilan et perspectives, avec communication sur le site internet de l'EPT	1 fois / an	Nombre de porteurs de projets d'ESS présents Nombre d'acteurs économiques hors ESS présent Ressenti des participants à posteriori	Fiche-action #1.4 Créer des trophées de l'Economie Sociale et Solidaire
Sensibiliser les scolaires à l'	Créer une dynamique dans le milieu scolaire	Peu prioritaire	Mettre en exergue une autre économie, faire connaître les filières porteuses et inciter les plus jeunes à se tourner vers d'autres filières et structures employeuses Assurer une sensibilisation des jeunes aux métiers et aux structures du secteur par l'opportunité de proposer aux élèves de 3ème des collèges présents sur l'EPT de pouvoir réaliser leur stage au sein d'entreprises de l'ESS	Direction ESS	Services techniques volontaires Acteurs de la communauté pédagogique Communes Collèges du territoire Lycées du territoire Département de Seine Saint-Denis Région Île-de-France Structures de l'ESS accueillant des stagiaires	Acteurs de la communauté pédagogique des établissements scolaires	1. : rapprochement avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires 2. : identification des modalités de valorisation de l'ESS en lien avec les acteurs de la communauté pédagogique des établissements scolaires 3. : identification des structures de l'ESS susceptibles d'accueillir des stagiaires 4. : mise en place d'un temps de sensibilisation dans les établissements scolaires	1 fois / an	Nombre d'établissements ayant organisé un temps de sensibilisation Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire) Nombre d'initiatives ESS développées portée par les jeunes touchés Nombre de structures identifiées en capacité d'accueillir des élèves + identification de leur typologie et de leur secteur d'activité Nombre de jeunes ayant suivi un stage au sein d'une structure de l'ESS souhaitant travailler dans l'ESS (questionnaire)	Fiche-action #1.5 Créer une dynamique dans le milieu scolaire

Suivi et gouvernance du PLDES

Développer et accompagner l'ESS											
	Faciliter l'implantation d'acteurs et d'activités de l'ESS	Très prioritaire	Instaurer d'un appel à projet permanent pour les structures de l'économie sociale et solidaire : 50 000 € / maximum par projet, qui intervient dans les thématiques prioritaires du territoire pour soutenir création d'activité et emploi (par exemple: la mobilité et le réemploi)	Direction ESS	Services techniques volontaires (selon les thématiques prioritaires) Service communication	Porteurs de projets de l'ESS présents sur le territoire	1. : temps d'échange entre services techniques pour l'identification des priorités à intégrer dans l'appel à projet annuel 2. : lancement de la publication de l'appel à projet annuel relance en juillet 3. : Clôture de l'appel à projet 4. : Etude des candidature 5. : affectation des financements par projet et début de suivi des projets	1 fois / an	Nombre et diversité de structures de l'ESS émergentes à l'appel à projet Nature des acteurs présents dans l'analyse des projets déposés Diversité des projets présentés	Fiche-action #2.1 Développer un appel à projet permanent et partenarial	
#4 Faciliter l'implantation d'acteurs et d'activités de l'ESS	Créer une bourse foncière de l'ESS avec les différents services pour identifier les locaux adaptés et disponibles à l'ESS	Très prioritaire	Sensibiliser les communes, compétentes sur le volet foncier, à plusieurs leviers, comme la préemption de locaux, l'aide à l'acquisition, ou encore la location à tarif solidaire Sensibiliser et mettre en place d'un partenariat avec les bailleurs pour faciliter l'identification de locaux disponibles Animer un réseau des services de vie associative, des services commerces et des services de développement économique afin de faire vivre une bourse au foncier	Direction ESS	Communes membres de l'EPT Bailleurs	Communes membres de l'EPT Bailleurs	1. : Animation de plusieurs temps d'échange avec les communes membres de l'EPT pour identifier les locaux disponibles et identifier les leviers de mobilisation du foncier 2. : Animation d'un temps d'échange avec les bailleurs pour identifier les locaux disponibles 3. : Réalisation d'un inventaire des locaux disponibles en coordination avec les communes 4. : Votation d'une bourse foncière	1 fois / an	Nombre et diversité de services techniques représentés au séminaire Présence des bailleurs à chaque temps de mobilisation Effectivité de la bourse foncière Evolution en m ² de locaux disponibles Nature et diversité des acteurs de l'ESS implantés dans les locaux disponibles	Fiche-action #2.2 Créer une bourse foncière de l'ESS avec les différents services pour identifier les locaux adaptés et disponibles à l'ESS	
#5 Accompagner les acteurs économiques à se former à l'ESS	Développer un programme de formation permanent et annuel	Prioritaire	Proposer un programme de formation de 3 jours à destination des lauréats de l'appel à projet annuel de l'ESS, sur 1/ l'ESS, valeurs, principes, fonctionnement (1 jour) 2/ Le montage de projet (mécénat, financements publics, marché) (1 jour) 3/ La demande de financement (budget, comptabilité, bilan) 1 jour)	Direction ESS	Service communication Service marché public Prestataire de formation	Lauréats de l'appel à projet annuel de l'ESS	1. : identification en interne par la direction de l'ESS des besoins de formation à destination des lauréats de l'appel à projet annuel 2. : recours à un marché public pour identifier un prestataire en charge de l'animation du programme de formation 3. : lancement de la publication de l'appel à projet annuel relance en juillet 4. : Clôture de l'appel à projet, étude des candidature 5. : animation des trois jours de formation à destination des lauréats de l'appel à projet 6. : affectation des financements par projet et début de suivi des projets	1 fois / an	Nombre et diversité des acteurs présents Ressenti des lauréats ayant participé	Fiche-action #2.3 Développer un programme de formation permanent et annuel	
#6 Favoriser le rapprochement entre ESS et économie classique	Impulser un club de mécénat avec les entreprises engagées en RSE et susciter le rapprochement avec les associations du territoire	Prioritaire	Organiser des temps et espaces de rencontres et d'échanges entre ces acteurs, en s'appuyant notamment sur les instances existantes (par exemple des clubs d'entreprise de l'EPT) Animer un club "Responsabilité Sociale des Entreprises" (RSE), club visant à identifier les entreprises mécènes du territoire susceptibles de soutenir les acteurs de l'ESS (mécénat de compétence, en nature ou financier)	Direction ESS	Direction commerce et artisanat Club d'entreprises Associations locales volontaires	Entreprises de l'économie dite classique Associations locales volontaires	1. : temps interne à l'EPT entre la direction de l'ESS et les autres services relatifs au commerce et à l'artisanat pour identifier les besoins de la mise en place d'un club de mécénat 2. : communication à destination d'un panel d'associations et d'acteurs de l'économie classique pour organiser un temps de rapprochement pour identifier les besoins respectifs (par l'intermédiaire du club d'entreprises notamment) 3. : animation d'un temps de rencontre et d'échanges entre associations et entreprises volontaires (lancement du club de mécénat ou "club RSE")	1 fois / trimestre	Nombre et diversité d'associations locales présentes Nombre et diversité de structures économiques présentes	Fiche-action #2.4 Impulser un club de mécénat avec les entreprises engagées en RSE et susciter le rapprochement avec les associations du territoire	
#7 Favoriser le soutien aux acteurs de l'ESS	Approfondir le recours à l'ESS dans tous les marchés publics	Très prioritaire	Animer le réseau des facilitateurs déclassées d'insertion pour favoriser l'intégration dans les marchés publics de clauses spécifiques pour favoriser l'inclusion socio-professionnelle de personnes éloignées de l'emploi	Direction ESS	Service communication Service marché publics (EPT et communes) Référent volontaire pour l'animation de la formation Centre National de la Fonction Publique Territoriale	Service marchés publics (EPT et communes) Référent volontaire pour l'animation de la formation	1. : identification d'un référent en interne de l'EPT pour l'animation d'un temps dédié à l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics et le recours à l'ESS (possibilité de former auprès du CNFPT si besoin) 2. : communication auprès des communes de l'EPT et notamment les services marchés publics 3. : créneau de formation du référent 4. : animation d'un temps de sensibilisation par le référent entre services des marchés publics communaux et de l'EPT sur le recours à l'ESS dans les marchés publics	1 fois / an	Nombre et diversité de services techniques représentés au temps de formation Degré de connaissance du recours à l'ESS dans les marchés publics pour les participants suite à la formation (questionnaire)	Fiche-action #2.5 Approfondir le recours à l'ESS dans tous les marchés publics	

Suivi et gouvernance du PLDESS

Coordonner et animer l'écosystème de l'ESS

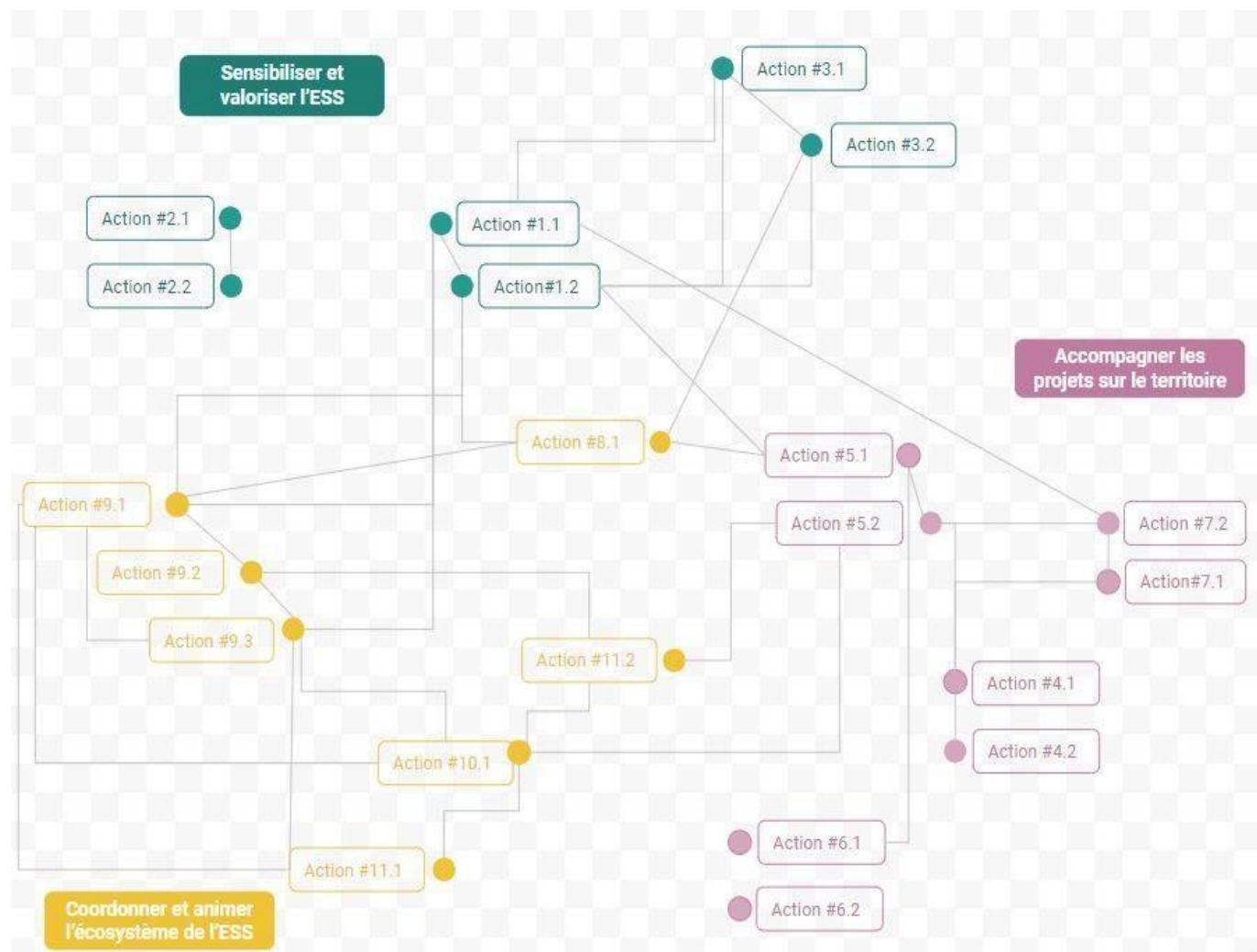
#8 Coordonner une gouvernance adaptée	Identifier un couple élu/technicien dédié à l'ESS dans chaque commune	Peu prioritaire	Identifier les élus et techniciens volontaires parmi l'ensemble des services techniques des communes de l'EPT pour être les référents ESS de leur territoire, leur permettant de le représenter lors des temps de suivi et de pilotage du PLDESS	Direction ESS	Communes membres de l'EPT (élus et techniciens référents)	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales	<ol style="list-style-type: none"> 1 : Temps d'échange entre l'EPT et les communes membres dans la continuité de la validation du PLDESS pour l'identification du couple communal élu/technicien 2 : Lancement des premières réunions des binômes constitués, avec suivi par la direction ESS de l'EPT 	Non	Nombre de binômes constitués et nombre de temps d'échange entre membres du binôme	Fiche-action #3.1 Identifier un couple élu/technicien dédié à l'ESS dans chaque commune
	Animer un comité territorial de l'ESS trois fois par an	Peu prioritaire	Animer un comité territorial de l'ESS qui aurait vocation à se réunir trois fois par an, pour garantir la continuité de la dynamique et notamment : <ol style="list-style-type: none"> 1/ Faire état de l'évolution des dynamiques relatives à l'ESS sur leur territoire 2/ Informer sur les dispositifs et projets en cours 3/ Organiser une revue de projet intercommunale 4/ Présenter des acteurs et/ou dispositifs en vigueur 5/ Mettre en cohérence les structures de l'ESS 	Direction ESS	Communes membres de l'EPT (élus et techniciens référents)	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales	<ol style="list-style-type: none"> 1 : Temps d'échange entre l'EPT et les communes membres dans la continuité de la validation du PLDESS pour l'identification des temps de rencontre entre binôme élus/techniciens 2 : Lancement des premières réunions avec rotation dans chaque commune pour l'accueil et l'animation du temps de travail 	1 fois / trimestre	Nombre de réunions du comité territorial en un an Diversité des communes représentées	Fiche-action #3.2 Animer un comité territorial de l'ESS trois fois par an
	Ouvrir l'instruction de l'appel à projet à des partenaires	Prioritaire	Réaffirmer l'enjeu de maintenir cet outil mais d'y inclure la participation des partenaires mobilisés dans la coproduction du PLDESS, à savoir les réseaux et représentations de l'ESS localement (par exemple : France Active, Adie, FOL 93, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93)	Direction ESS	Têtes de réseau de l'ESS (France Active, Adie, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)	Techniciens des collectivités territoriales Têtes de réseau de l'ESS représentées Têtes de réseau de l'ESS (France Active, Adie, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1 : temps d'échange entre services techniques pour l'identification des priorités à intégrer dans l'appel à projet annuel 2 : lancement de la publication de l'appel à projet annuel, relance mi juillet 3 : Clôture de l'appel à projet, étude des candidature 4 : affectation des financements par projet et début de suivi des projets 	Non	Nombre et diversité d'acteurs têtes de réseau de l'ESS présents	Fiche-action #3.3 Ouvrir l'instruction de l'appel à projet à des partenaires
	Mobiliser les réseaux et/ou outils de coopération du territoire	Prioritaire	Intégrer dans la réflexion et l'animation du PLDESS le plus grand nombre possible d'acteurs représentants cette typologie (par exemple : GEIG, PTCE, URIE, etc.) via un temps de rencontre, d'écoute et d'échange pour intégrer cette typologie d'acteurs dans les instances de travail du PLDESS	Direction ESS	Communes membres de l'EPT Acteurs de la coopération (PTCE, GEIG, etc.)	Acteurs de la coopération (PTCE, GEIG, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1 : sollicitation via une communication auprès des acteurs de la coopération territoriale en matière d'ESS pour intégration dans la stratégie 2 : animation d'un temps de rencontre et d'échange avec les acteurs de la coopération dans le champ de l'ESS 	1 fois / trimestre	Nombre et diversité d'acteurs de la coopération en matière d'ESS présents aux temps d'échange (comité de pilotage partenarial)	Fiche-action #3.4 Mobiliser les réseaux et/ou outils de coopération du territoire
	Animer un comité de pilotage partenarial	Très prioritaire	Organiser annuellement un temps fort de type comité de pilotage partenarial au cours duquel seraient conviés l'EPT (élus et services techniques), les communes (à minima les couples élus/techniciens) les acteurs institutionnels (Région Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, Département de Seine Saint-Denis), les réseaux de l'ESS (France Active, ADIE, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)	Direction ESS	Communes membres de l'EPT Têtes de réseaux de l'ESS (France Active, Adie, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)	EPT Paris Terres d'Envol Communes membres de l'EPT Têtes de réseau de l'ESS	<ol style="list-style-type: none"> 1 : Temps d'échange entre l'EPT et les communes membres dans la continuité de la validation du PLDESS pour l'identification du temps annuel d'animation du comité de pilotage partenarial 2 : lancement des invitations aux communes et partenaires 3 : relance pour la participation 4 : Animation de la réunion du comité de pilotage partenarial dans les locaux de l'EPT 5 : communication sur le site internet de l'EPT 	1 fois / an	Nombre et diversité de services techniques représentés à la réunion annuelle du comité de pilotage partenarial Nombre et diversité d'élus présents Nombre et diversité d'acteurs têtes de réseau de l'ESS représentés	Fiche-action #3.5 Animer un comité de pilotage partenarial une fois par an

Le sociogramme du plan d'actions

Un sociogramme des différentes actions intégrées dans le PLDESS a été dressé dans le but d'avoir une vision globale de la stratégie territoriale.

Le sociogramme est un outil permettant de comprendre les niveaux de relation existants entre plusieurs entités, ici en l'occurrence les articulations existantes entre les actions du PLDESS.

Le sociogramme met en exergue les connections entre les deux axes stratégiques du PLDESS.





ANNEXE

FICHES

ACTIONS



PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Récapitulatif des fiches actions			Pages
Créer un écosystème d'Économie sociale et solidaire sur Terres d'Envol	#1	Sensibiliser et acculturer les collectivités territoriales à l'ESS	
		1. Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques	
		2. Mobiliser les réseaux et têtes de réseaux pour organiser des sessions "flash" de sensibilisation	
		3. Valoriser l'ESS par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation sur site	
		4. Créer des trophées de l'Economie Sociale et Solidaire	
Développer et accompagner l'ESS	#2	Sensibiliser les scolaires à l'ESS	5. Créer une dynamique dans le milieu scolaire
		Faciliter l'implantation d'acteurs et d'activités de l'ESS	1. Développer un appel à projet permanent et partenarial
			2. Créer une bourse foncière de l'ESS avec les différents services pour identifier les locaux adaptés et disponibles à l'ESS
		Accompagner les acteurs économiques à se former sur l'ESS	3. Développer un programme de formation permanent et annuel
		Favoriser le rapprochement entre ESS et économie classique	4. Impulser un club de mécénat avec les entreprises engagées en RSE et susciter le rapprochement avec les associations du territoire
		Favoriser le soutien aux acteurs de l'ESS	5. Approfondir le recours à l'ESS dans tous les marchés publics

Coordonner une gouvernance adaptée	#3	Coopérer et s'organiser entre acteurs	1. Identifier un couple élu/technicien dédié à l'ESS dans chaque commune	70
			2. Animer un comité territorial de l'ESS 3 fois par an	72
			3. Ouvrir l'instruction de l'appel à projet à des partenaires	74
			4. Mobiliser les réseaux et/ou outils de coopération du territoire	76
			5. Animer un comité de pilotage partenarial	78
			Les financements de la politique ESS	80

Fiche action : Sensibiliser et acculturer les acteurs politiques et techniques

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #1	Un besoin d'acculturation à l'ESS et à son potentiel de développement économique
Axe stratégique #1	Créer un écosystème d'Économie Sociale et Solidaire sur Terres d'Envol
Objectif opérationnel #1	Sensibiliser et acculturer les collectivités territoriales à l'ESS

ACTION #1.1

Priorité de l'action : 1
(très prioritaire)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les services techniques de l'EPT et des communes ont mis en avant le souhait de mieux connaître et faire connaître en interne de la collectivité l'ESS, en disposant d'un temps d'acculturation dédié à la fois sur les spécificités de l'ESS (les statuts, les acteurs, les modèles économiques, les modes de financement, etc.) mais aussi sur les actions envisageables et celles déjà réalisées, dans l'optique de favoriser la transversalité en interne des communes et de l'EPT et plus largement de créer des réflexes ESS pour les acteurs politiques comme technique.

A ce titre a été identifié au cours de la phase de co-construction du PLDESS l'enjeu de faire découvrir l'ESS concrètement sur le territoire, pour donner à voir sur les potentialités de ce mode de faire. La création d'un "ESS tour" en présence des élus et techniciens volontaires des collectivités territoriales (EPT comme communes adhérentes) une fois par an, au cours d'une à deux journées dédiées, apparaît opportun. L'ESS tour intégrerait la visite de structures de l'ESS volontaires, où les acteurs pourraient effectuer des témoignages sur des thématiques (par exemple sur une approche par filière, sur l'objet social de leur structure, sur leur mode de gouvernance, sur leur approche participative, etc.).

Les maires des communes membres de l'EPT sont les cibles à privilégier pour diffuser le plus largement possible ce travail de sensibilisation.

La plus value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Infuser l'ESS en interne de la collectivité à la fois aux élus et aux techniciens par la présentation d'exemples concrets

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- Renforcer le caractère transversal de l'ESS sur les politiques publiques intercommunales
- Renforcer la dimension transversale entre les services techniques et créer/développer des habitudes de travail multiservices
- Connaître et faire connaître les initiatives existantes en matière d'ESS aux élus et services techniques présents

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Services techniques volontaires Service communication Elus et techniciens des communes et de l'EPT
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Validation du format du temps de sensibilisation
- Intégration de l'action dans une vocation de transversalité entre projets

Eléments d'évaluation

- Combien de services techniques ont-ils participé au séminaire ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de services techniques*
- Combien de structures les élus ont-ils visité ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de structures visitées par les élus au cours de l'ESS tour*
- Quelles connaissances les services techniques ont-ils développées ?
 - *Indicateur : Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire)*
- L'ESS tour a-t-il permis de renforcer le caractère transversal de l'ESS dans les politiques publiques de l'EPT ?

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- *Indicateur : Nombre d'actions transversales engagée en faveur du développement de l'ESS*

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

Fiche action : Mobiliser les réseaux et têtes de réseaux pour organiser des sessions "flash" de sensibilisation

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #1	Un besoin d'acculturation à l'ESS et à son potentiel de développement économique	ACTION #1.2 Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Axe stratégique #1	Créer un écosystème d'Économie Sociale et Solidaire sur Terres d'Envol	
Objectif opérationnel #1	Sensibiliser et acculturer les collectivités territoriales à l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

La clef de voûte de la stratégie dessinée par le PLDESS est la transversalité, aussi il apparaît incontournable de proposer des espaces de rencontre et d'échanges entre les services techniques de l'EPT Paris Terres d'Envol mais aussi aux communes adhérentes. A la lumière des points saillants issus de l'état des lieux, certains services techniques apparaissent prioritaires au regard des données issues du diagnostic territorial, notamment :

- Commerce et artisanat
- Politique de la Ville et renouvellement urbain
- Vie associative
- Jeunesse
- Environnement
- Mobilité

L'EPT souhaite donc favoriser la mise en place de temps de rencontre sous la forme d'un espace convivial, des petits-déjeuners ou repas

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

interservices 1 fois par trimestre pour présenter un dispositif, des outils ou des projets à l'ensemble des services de l'EPT et aux villes.

La plus value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Infuser l'ESS en interne de la collectivité à la fois aux élus et aux techniciens par la présentation d'exemples concrets
- Renforcer le caractère transversal de l'ESS sur les politiques publiques intercommunales
- Renforcer la dimension transversale entre les services techniques et créer/développer des habitudes de travail multiservices
- Connaître et faire connaître les initiatives existantes en matière d'ESS aux élus et services techniques présents

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? <i>le(s) porteur(s) de l'action</i>	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? <i>les partenaires de l'action</i>	Services techniques volontaires (communes et EPT) Service communication
Le public ? <i>les bénéficiaires de</i>	Techniciens des collectivités territoriales

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

l'action

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Validation du format des petits-déjeuners
- Intégration de l'action dans une vocation plus large de transversalité entre projets

Eléments d'évaluation

- Combien de sessions de sensibilisation ont-elles été animées ?
 - *Indicateur : Nombre de sessions de sensibilisation mises en oeuvre*
- Quelles visions et connaissances les services techniques ont-ils développés suite aux sessions ?
 - *Indicateur : Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire)*
- Les sessions ont-elles permis de renforcer le caractère transversal de l'ESS dans les politiques publiques de l'EPT ?
 - *Indicateur : Nombre d'actions transversales engagée en faveur du développement de l'ESS*

Fiche action : Valoriser l'ESS par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation sur site

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #1	Un besoin d'acculturation à l'ESS et à son potentiel dedéveloppement économique	ACTION #1.3
Axe stratégique #1	Créer un écosystème d'Économie Sociale et Solidaire sur Terres d'Envol	Priorité de l'action : 1(très prioritaire)
Objectif opérationnel #2	Valoriser les dynamiques existantes sur l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Action connexe à celle visant à organiser un "ESS tour" au sein de structures de l'ESS du territoire, il s'agit ici de mobiliser les services dans le cadre des semaines thématiques (semaine du goût, semaine du développement durable, mois de l'ESS, lutte contre le gaspillage) afin de valoriser une ou plusieurs initiatives de l'ESS en lien avec cette thématique (événement, communication institutionnelle).

Cette action permettrait de donner du relief et de renforcer le caractère transversal du PLDESS au sein des équipes techniques de l'EPT et des communes.

La plus value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Infuser l'ESS en interne de la collectivité à la fois aux élus et aux techniciens par la présentation d'exemples concrets
- Donner à voir sur les potentialités de l'ESS
- Renforcer le caractère transversal de l'ESS sur les politiques publiques intercommunales
- Renforcer la dimension transversale entre les services techniques et créer/développer des habitudes de travail multiservices
- Connaître et faire connaître les initiatives existantes en matière d'ESS aux élus et services techniques présents

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Services techniques volontaires Structures volontaires de l'ESS sur le territoire
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales Habitants Porteurs de projets (ESS et économie dite classique)

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Identification d'une structure volontaire
- Communication en amont

Eléments d'évaluation

- Combien de services techniques ont-ils participé à l'événement
 - *Indicateur : Nombre et diversité de services techniques représentés au temps de valorisation (EPT et villes)*
- Quelles visions et connaissances les services techniques ont-ils développées suite à l'événement ?
 - *Indicateur : Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire)*
- Combien d'acteurs de l'économie ont-ils participé à l'événement ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'acteurs économiques présents*
 - *Indicateur : Nombre de vues sur le site internet suite à la communication*

Fiche action : Créer des trophées de l'Économie Sociale et Solidaire

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #1	Un besoin d'acculturation à l'ESS et à son potentiel dedéveloppement économique	ACTION #1.4
Axe stratégique #1	Créer un écosystème d'Économie Sociale et Solidaire sur Terres d'Envol	Priorité de l'action : 1(très prioritaire)
Objectif opérationnel #2	Valoriser les dynamiques existantes sur l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les ateliers de coproduction ont montré l'intérêt, au-delà de sensibiliser les services techniques de l'EPT et ceux des communes, de mettre en exergue les réussites de l'ESS sur le territoire. La tenue d'un événement de type "trophées de l'ESS" viendrait valoriser l'ESS et les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire présents à l'échelle de l'EPT, afin de les mettre en lumière et de promouvoir l'ESS comme mode de faire innovant. La tenue de cet événement pourrait s'inscrire en cohérence avec les porteurs de projets ayant émargé à l'appel à projet annuel de l'ESS. Le trophée de l'ESS serait organisé tous les deux ans, dans plusieurs catégories :

- Insertion
- Recyclage
- Culture
- Mobilité
- etc.

L'événement serait en outre l'occasion de faire participer la population par une système de vote/plébiscite en ligne, afin que les porteurs de projets se fassent connaître du grand public. La création du prix pourrait se penser avec les mécènes du territoire (exemple : lots de véhicules, de mécénat de compétence, mise à disposition de locaux, etc.)

Ce temps collectif, point d'orgue de la valorisation de l'ESS à l'échelle de l'EPT, serait également l'occasion de favoriser la mise en lien entre porteurs de projets et, plus largement encore, de faire se rencontrer acteurs de l'ESS, acteurs institutionnels et politiques voire avec les acteurs économiques territoriaux présents.

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Valoriser au cours d'un temps fort dédié et identifié sur le territoire les acteurs de l'ESS et l'ESS plus largement comme modèle économique viable
- Renforcer le rôle d'ensemblier assuré par l'EPT Paris Terres d'Envol
- Mailler les acteurs de l'ESS entre eux et avec les autres acteurs (institutionnels, techniques, coopératives, associatives, etc.) du territoire

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Service communication EPT Paris Terres d'Envol : Service Développement local et participatif Porteurs de projets de l'ESS présents sur l'EPT
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Porteurs de projets volontaires Acteurs économiques locaux Grand public

Points de vigilance

- Adhésion de porteurs de projets volontaires
- Communication efficace auprès des acteurs de l'économie dite classique

Eléments d'évaluation

- Quelle émulation autour de l'évènement ?
 - *Indicateur : Nombre de porteurs de projets d'ESS présents*
 - *Indicateur : Nombre d'acteurs économiques hors ESS présents*
- Quelle visibilité de l'évènement a posteriori de sa tenue ?
 - *Indicateur : Ressenti des participants à posteriori*

Fiche action : Créer une dynamique dans le milieu scolaire

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #1	Un besoin d'acculturation à l'ESS et à son potentiel dedéveloppement économique	ACTION #1.5
Axe stratégique #1	Créer un écosystème d'Économie Sociale et Solidaire sur Terres d'Envol	Priorité de l'action : 3(peu prioritaire)
Objectif opérationnel #3	Sensibiliser les scolaires à l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

La réflexion engagée par les acteurs au cours des ateliers de coproduction a permis d'identifier un enjeu à sensibiliser dès le plus jeune âge les habitants du territoire aux plus-values de l'économie sociale et solidaire. Mettre en exergue une autre économie, faire connaître les filières porteuses et inciter les plus jeunes à se tourner vers d'autres filières et structures employeuses sont autant de pistes identifiées comme pertinentes.

Par conséquent se pose l'ambition de créer une dynamique autour de l'ESS en cohérence avec le "milieu scolaire", c'est-à-dire se rapprocher, pour l'EPT, des établissements scolaires présents dans les communes de son territoire et identifier les voies de sensibilisation et de valorisation de l'ESS, en lien avec les programmes scolaires. Plusieurs pistes ont été évoquées ("Mon ESS à l'école, où les élèves sont invités à créer leur entreprise de l'économie sociale et solidaire").

La promotion de l'ESS passe par la sensibilisation des jeunes aux métiers et aux structures du secteur. Aussi, il s'agit de pouvoir donner l'opportunité de proposer aux élèves de 3ème des collèges présents sur l'EPT de pouvoir réaliser leur stage au sein d'entreprises de l'ESS pour leur faire découvrir ces métiers et un autre mode de fonctionnement d'entreprise. Il pourrait être envisagé de faciliter la mise en relation entre les scolaires et les structures poursuivant ou ayant poursuivi un parcours d'incubation en mesure d'accueillir des stagiaires, pour pouvoir conjointement leur donner de la visibilité auprès des jeunes et ainsi renforcer leur ancrage local.

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Mettre en exergue les valeurs ajoutées de l'ESS auprès des plus jeunes
- Accompagner les jeunes vers le développement de leurs projets
- Consolider les parcours professionnels "autres" par la démonstration d'un modèle viable

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire, Direction Jeunesse
Avec qui ? les partenaires de l'action	Services techniques volontaires Acteurs de la communauté pédagogique Communes Collèges du territoire Lycées du territoire Département de Seine Saint-Denis Région Île-de-France Structures de l'ESS accueillant des stagiaires
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Acteurs de la communauté pédagogique Élèves des établissements scolaires Structures d'accueil des stagiaires

Points de vigilance

- Adhésion de la communauté pédagogique
- Le cas échéant, identification d'un porteur de projet volontaire pour l'animation du temps de sensibilisation
- Le cas échéant, identification d'un prestataire externe
- Articulation de la démarche de sensibilisation avec le programme éducatif des établissements (mise en cohérence)

Eléments d'évaluation

- Tous les collèges et lycées de la commune ont-ils bénéficié d'un temps de sensibilisation ?

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- *Indicateur : Nombre d'établissements ayant organisé un temps de sensibilisation*
- Quels retours les élèves participant au temps de sensibilisation ont-ils faits sur l'ESS ?
 - *Indicateur : Nombre de retours positifs relatifs à la pertinence de l'événement et à son caractère pédagogique (questionnaire)*
- Dans quelle mesure la démarche de sensibilisation a-t-elle renforcé les volontés des élèves de se lancer dans l'entrepreneuriat ?
 - *Indicateur : Nombre d'initiatives ESS développées portée par les jeunes touchés*
- Quelle diversité de structures ont été parties prenantes du dispositif ?
 - *Indicateur : Nombre de structures identifiées en capacité d'accueillir des élèves + identification de leur typologie et de leur secteur d'activité*
- Combien d'élèves ayant suivi un stage dans une structure de l'ESS souhaite se tourner vers des structures de l'ESS ?
 - *Indicateur : Nombre de jeunes ayant suivi un stage au sein d'une structure de l'ESS souhaitant travailler dans l'ESS (questionnaire)*

Fiche action : Développer un appel à projet permanent et partenarial

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #2	Relier le tissu économique de l'ESS à celui du territoire	ACTION #2.1
Axe stratégique #2	Développer et accompagner l'ESS	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #4	Faciliter l'implantation d'acteurs et d'activités de l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le territoire soutient le développement de projets par l'instauration d'un appel à projet permanent pour les structures de l'économie sociale et solidaire : 50 000 € / maximum par projet, cet appel à projet intervient dans les thématiques prioritaires du territoire pour soutenir création d'activité et emploi (par exemple : la mobilité et le réemploi).

L'objectif est de soutenir des activités générant du chiffre d'affaires et des financements complémentaires.

Cet appel à projet est construit avec les acteurs de l'ESS et pourra faire l'objet de financements complémentaires avec des mécènes.

Les orientations stratégiques territoriales ont mis en exergue la finalité de créer 1 500 emplois nets d'ici 6 ans, l'une des conditions d'éligibilité des porteurs de projets de l'ESS à émerger à l'appel à projet est la création nette d'emplois par leur structure (création et pérennisation d'ETP à horizon de deux ans par exemple).

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- Consolider la visibilité et la pertinence de l'actuel appel à projet porté par l'EPT
- Renforcer la visibilité de l'EPT Paris Terres d'Envol sur le champ de l'ESS

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? <i>le(s) porteur(s) de l'action</i>	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? <i>les partenaires de l'action</i>	Services techniques volontaires (selon les thématiques prioritaires) Service communication
Le public ? <i>les bénéficiaires de l'action</i>	Porteurs de projets de l'ESS présents sur le territoire

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Définition précise des conditions d'éligibilité des porteurs de projet (notamment sur la question des emplois à créer)
- Adaptation des priorités thématiques selon les besoins identifiés en amont sur le territoire

Eléments d'évaluation

- Combien de structures de l'ESS ont-elles participé à l'appel à projet ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de structures de l'ESS émergeant à l'appel à projet*
- Quelle diversité des acteurs présents pour l'analyse des projets déposés ?
 - *Indicateur : Nature des acteurs présents dans l'analyse des projets déposés*
- Quelle diversité des projets représentés ?
 - *Indicateur : Diversité des projets présentés*

Fiche action : Créer une bourse foncière de l'ESS avec les différents services pour identifier les locaux adaptés et disponibles à l'ESS

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #2	Relier le tissu économique de l'ESS à celui du territoire
Axe stratégique #2	Développer et accompagner l'ESS
Objectif opérationnel #4	Faciliter l'implantation d'acteurs et d'activités de l'ESS

ACTION #2.2

Priorité de l'action : 1
(très prioritaire)

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accès au foncier des acteurs de l'ESS est une préoccupation majeure pour favoriser leur ancrage, tout particulièrement dans le bassin parisien, territoire de tension foncière car très prisé et onéreux.

Pour ce faire, l'EPT peut sensibiliser les communes, compétentes sur le volet du foncier, à actionner divers leviers, comme la préemption de locaux, l'aide à l'acquisition, ou encore la location à tarif solidaire. La sensibilisation et la mise en place d'un partenariat avec les bailleurs est également une clé complémentaire pour faciliter l'identification de locaux disponibles.

Il s'agit plus largement pour l'EPT d'animer un réseaux des services de vie associative, des services commerces et des services de développement économique afin de faire vivre une bourse au foncier : identifier et proposer aux acteurs de l'ESS des locaux ouverts à leurs structures et leur permettant des conditions d'accès économiquement viables (locaux de bailleurs sociaux, baux d'occupation transitoire, locaux issus de mécénat, locaux publics, urbanisme transitoire pour certaines communes).

Il existe des opportunités dans le patrimoine des collectivités et chez les bailleurs actuellement inutilisées, susceptibles d'être mobilisées pour héberger des activités d'ESS. Dès lors se pose l'enjeu, dans un premier temps, de détecter via un inventaire territorial ces opportunités

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

La plus value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Sanctuariser l'installation des acteurs de l'ESS sur le territoire
- Maintenir une forme de compétitivité sur le champ de l'ESS
- Développer les relations de travail entre l'EPT et les communes adhérentes

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Communes membres de l'EPT Bailleurs
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Communes membres de l'EPT Bailleurs

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Intégration des bailleurs dans la démarche

Eléments d'évaluation

- Combien de services techniques communales ont-ils participé aux réunions ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de services techniques représentés au séminaire*
- Présence des bailleurs dans la démarche
 - *Indicateur : Présence des bailleurs à chaque temps de mobilisation*
- Effectivité de la bourse foncière
 - *Indicateur : Evolution du montant de la bourse foncière*
- Identification des locaux disponibles
 - *Indicateur : Evolution en m² de locaux disponibles*
- Implantation des acteurs de l'ESS dans les locaux

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- *Indicateur : Nature et diversité des acteurs de l'ESS implantés dans les locaux disponibles*

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

Fiche action : Développer un programme de formation permanent et annuel

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #2	Relier le tissu économique de l'ESS à celui du territoire	ACTION #2.3
Axe stratégique #2	Développer et accompagner l'ESS	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #5	Accompagner les acteurs économiques à se former sur l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le diagnostic territorial a révélé une méconnaissance par les acteurs de l'ESS de la spécificité du modèle économique que pourtant ils ont adopté. Cette méconnaissance, loin de n'être qu'un simple constat, représente pour ces structures un frein en cela qu'elle limite leur capacité de développer en raison d'un flou sur leur modèle économique, sur leur évolution potentielle et, plus largement, sur leur ancrage territorial

Aussi et pour toute structure demandant le financement par l'appel à projet, un programme de formation serait proposé en 3 jours :

- L'ESS, valeurs, principes, fonctionnement (1 jour)
- Le montage de projet (mécénat, financements publics, marché) (1 jour)
- La demande de financement (budget, comptabilité, bilan) 1 jour)

Cette formation se tiendrait dès lors en cohérence avec le calendrier proposé par l'appel à projet déjà existant, et se tiendrait dans les semaines suivant la validation par l'EPT des porteurs de projets bénéficiaires.

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Accompagner les acteurs de l'ESS à se former et à mieux connaître leur modèle économique
- Qualifier les acteurs de l'ESS pour améliorer leur développement futur

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Service communication Service marché public Prestataire de formation
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Lauréats de l'appel à projet annuel de l'ESS

Points de vigilance

- Mobilisation d'un programme de formation obligatoire
- Communication en amont auprès des porteurs de projets candidats
- Disponibilité des lauréats

Eléments d'évaluation

- Combien de lauréats à l'appel à projet ont-ils participé aux trois jours de formation
 - *Indicateur : Nombre et diversité des acteurs présents*
- Acquis de savoirs sur l'ESS
 - *Indicateur : Ressenti des lauréats ayant participé*

Fiche action : Impulser un club de mécénat avec les entreprises engagées en RSE et susciter le rapprochement avec les associations du territoire

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #2	Relier le tissu économique de l'ESS à celui du territoire	ACTION #2.4
Axe stratégique #2	Développer et accompagner l'ESS	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #6	Favoriser le rapprochement entre ESS et économie classique	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire a adopté en juin 2016 le "guide des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS". Si son objectif premier est de présenter les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des structures appartenant statutairement à l'ESS, il sert également d'inspiration aux entreprises relevant de l'économie dite "classique", qui gagnent à s'inspirer des pratiques éprouvées du secteur, qui mettent la finalité sociale et environnementale au coeur de leurs projets.

Par conséquent et au regard des potentialités qu'appelle la mutualisation des moyens, l'EPT Paris Terres d'Envol entend se faire le soutien de la mise en relation de ces deux pans de l'économie qui nourrissent son territoire par l'animation club "Responsabilité Sociétale des Entreprises" (RSE), club visant à identifier les entreprises mécènes du territoire susceptibles de soutenir les acteurs de l'ESS (mécénat de compétence, en nature ou financier). Ce club visera à mettre en relation l'offre et la demande en garantissant, par le biais de la collectivité, du sérieux des projets associatifs. L'EPT peut s'inscrire dans un rôle d'ensemblier territorial pour faire le lien entre les offres de service de l'ESS et les entreprises classiques du territoire.

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

Le prérequis à ce rapprochement des acteurs de l'ESS et des acteurs de l'économie dite 'classique" serait d'organiser des temps et espaces de rencontres et d'échanges entre ces acteurs, en s'appuyant notamment sur les instances existantes (par exemple des clubs d'entreprise de l'EPT).

Le club "RSE" pourrait faire à moyen terme l'objet de création d'un fonds de dotation territorialisé.

La plus value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Mieux faire se connaître deux modes économiques compatibles et complémentaires
- Accompagner l'identification des besoins du territoire et de solutions viables et pérennes
- Mailler les acteurs économiques locaux au service d'un territoire toujours plus attractif

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Direction commerce et artisanat Club d'entreprises Associations locales volontaires
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Entreprises de l'économie dite classique Associations locales volontaires

Points de vigilance

- Adhésion des associations locales
- Mobilisation du club d'entreprises pour favoriser une participation optimale des entreprises du territoire
- Maintien d'une dynamique autour de l'animation du club de mécénat

Eléments d'évaluation

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- Combien d'associations locales ont-elles participé au club de mécénat ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'associations locales présentes*
- Combien de structures économiques ont-elles participé au club demécénat ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de structures économiques présentes*
- Quelles articulations entre associations et entreprises de l'économie dite classique suite à l'animation de chaque réunion du club de mécénat ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'actions de mécénat réalisés suite au temps d'échange*

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

Fiche action : Approfondir le recours à l'ESS dans tous les marchés publics

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #2	Relier le tissu économique de l'ESS à celui du territoire	ACTION #2.4
Axe stratégique #2	Développer et accompagner l'ESS	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #7	Favoriser le soutien aux acteurs de l'ESS	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il existe sur le territoire de l'EPT un réseau des facilitateurs des clauses d'insertion. Ce réseau favorise l'intégration dans les marchés publics de clauses spécifiques pour favoriser l'inclusion socioprofessionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

La commande publique constitue en effet un levier essentiel pour le développement de l'ESS. En intégrant des clauses sociales et environnementales dans leurs marchés, les acheteurs publics favorisent l'insertion professionnelle des publics en précarité et/ou éloignés de l'emploi et valorisent les entreprises prenant en compte leurs impacts environnementaux dans leurs projets, autant de critères qui participent indirectement à promouvoir les entreprises de l'ESS qui intègrent statutairement dans leurs pratiques des considérations sociales et environnementales. Les acheteurs publics peuvent également réserver des marchés de services ou certains lots aux acteurs de l'ESS ou aux structures d'insertion.

L'EPT sensibilisera ses services et l'ensemble des communes aux différents marchés réservables à l'ESS et à la mise en place de modalités favorisant le développement de l'ESS (clauses environnementales, marchés réservés à l'ESS, marchés réservés à l'IAE).

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Soutenir l'insertion des publics éloignés de l'emploi
- Développer de nouveaux critères sociaux et environnementaux pour développer l'économie endogène

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Service communication Service marchés publics (EPT et communes) Référent volontaire pour l'animation de la formation Centre National de la Fonction Publique Territoriale
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Service marchés publics (EPT et communes) Référent volontaire pour l'animation de la formation

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Validation du format du temps de sensibilisation
- Intégration de l'action dans une vocation plus large de transversalité entre projets

Eléments d'évaluation

- Combien de services de marchés publics des communes ont-ils participé à la formation ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de services techniques représentés au temps de formation*
- Ressenti des services marchés publics communaux suite à la formation
 - *Indicateur : Degré de connaissance du recours à l'ESS dans les marchés publics pour les participants suite à la formation (questionnaire)*

Fiche action : Identifier un couple élu/technicien dédié à l'ESS dans chaque commune

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #3	Création une solidarité territoriale entre acteurs de l'ESS	ACTION #3.1
Axe stratégique #3	Coordonner une gouvernance adaptée	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #8	Coopérer et s'organiser entre acteurs	

DESCRIPTION DE L'ACTION

La sanctuarisation d'une dynamique de communication, de valorisation et d'essaimage de l'ESS passe, aux yeux des acteurs mobilisés au cours de la démarche de coproduction du PLDESS, inévitablement par la constitution d'un tandem pérenne à la fois politique et technique.

Il s'agirait dès lors et en lien avec la démarche de sensibilisation entamée, d'identifier les élus et techniciens volontaires parmi l'ensemble des services techniques des communes de l'EPT pour être les référents ESS de leur territoire, leur permettant de le représenter lors des temps de suivi et de pilotage du PLDESS.

Concrètement, le couple élu/technicien pourrait se réunir une fois par mois pour organiser une revue de projets, faire remonter les points saillants autour de l'ESS (projets émergents, projets aboutis, freins éventuels dans le déploiement d'un projet, besoins des structures communales de l'ESS, etc.) et faire remonter leurs attentes auprès de l'EPT à l'occasion du comité territorial de l'ESS.

La constitution de ce couple repose sur une démarche de volontariat.

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

- Conforter le dialogue interne aux collectivités entre échelle politique et technique
- Favoriser l'identification de l'évolution de l'ESS à l'échelle des communes et mieux suivre l'effectivité du déploiement de la stratégie du PLDESS

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Communes membres de l'EPT (élus et techniciens référents)
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Présence d'un élu dans chaque binôme
- Volontariat de la démarche

Eléments d'évaluation

- Combien de binômes élus/techniciens sont-ils constitués et actifs ?
 - *Indicateurs : Nombre de binômes constitués et nombre de temps d'échange entre membres du binôme*

Fiche action : Animer un comité territorial de l'ESS trois fois par an

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #3	Création une solidarité territoriale entre acteurs de l'ESS	ACTION #3.2
Axe stratégique #3	Coordonner une gouvernance adaptée	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #8	Coopérer et s'organiser entre acteurs	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le comité territorial de l'ESS est une proposition d'organisation de coordination entre acteurs politiques et techniques du territoire de l'EPT mise en avant par les acteurs au cours de la coproduction du PLDESS. Concrètement, le comité territorial est la réunion de l'ensemble des couple élus/techniciens des 8 communes de l'EPT ainsi que les services de l'EPT mobilisés dans le comité technique constitué pour la formalisation du PLDESS.

Le comité territorial de l'ESS aurait vocation à se réunir trois fois par an, pour garantir la continuité de la dynamique. Les acteurs présents pourront :

- Faire état de l'évolution des dynamiques relatives à l'ESS sur leur territoire
- Informer sur les dispositifs et projets en cours
- Organiser une revue de projet intercommunale
- Présenter des acteurs et/ou dispositifs en vigueur
- Mettre en cohérence les structures de l'ESS

Au-delà de ces objectifs se pose très clairement l'ambition de consolider les relations entre les communes de l'EPT ainsi qu'entre les communes et l'EPT, attente forte issue du diagnostic territorial de l'ESS.

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Maintenir voire renforcer la dynamique partenariale au sein de l'EPT
- Garantir le succès de l'effectivité du déploiement de la stratégie du PLDESS

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? <i>le(s) porteur(s) de l'action</i>	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? <i>les partenaires de l'action</i>	Communes membres de l'EPT (élus et techniciens référents)
Le public ? <i>les bénéficiaires de l'action</i>	Elus communautaire et communaux Techniciens des collectivités territoriales

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Présence d'un élu dans chaque binôme
- Volontariat de la démarche

Eléments d'évaluation

- Combien de réunions du comité territorial de l'ESS se sont tenues au cours de l'année ?
 - *Indicateurs : Nombre de réunions du comité territorial en un an*
- Représentativité de toutes les communes
 - *Indicateur : Diversité des communes représentées*

Fiche action : Ouvrir l'instruction de l'appel à projet à des partenaires

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #3	Création une solidarité territoriale entre acteurs de l'ESS	ACTION #3.3
Axe stratégique #3	Coordonner une gouvernance adaptée	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #8	Coopérer et s'organiser entre acteurs	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Préalablement à la coproduction du PLDESS, un appel à projet territorial de l'ESS était animé par l'EPT Paris Terres d'Envol. Le diagnostic territorial et l'ensemble des temps de mobilisation des acteurs ont montré toute la pertinence de cet outil, à la fois pour détecter les initiatives et potentialités de l'ESS, pour faire connaître l'EPT comme structure ensemblier de l'ESS et in fine pour accompagner le développement de projets de l'ESS localement.

Par conséquent, il est donc présentement réaffirmer l'enjeu de maintenir cet outil mais d'y inclure la participation des partenaires mobilisés dans la coproduction du PLDESS, à savoir les réseaux et représentations de l'ESS localement (par exemple : France Active, Adie, FOL 93, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93). L'EPT instruira à cette occasion les dossiers déposés par les porteurs de projets et animera un temps collectif de présentation de ces projets pour conjuguer dialogue territorial et cohérence des projets avec les attentes de chacun. Ce temps permettra en outre d'identifier les voies de soutien aux porteurs de projets émergeant

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Consolider le maillage entre acteurs locaux au service d'une stratégie de PLDESS toujours plus pertinente
- Soutenir le dialogue territorial par le renforcement de l'interconnaissance de l'ensemble des acteurs socioéconomiques et institutionnels locaux

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Têtes de réseau de l'ESS (France Active, Adie, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Techniciens des collectivités territoriales Têtes de réseau de l'ESS représentées Têtes de réseau de l'ESS (France Active, Adie, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)

Points de vigilance

- Adhésion des têtes de réseau
- Maintien d'une communication et d'une articulation technique tout au long de l'année avec les têtes de réseau pour favoriser leur participation active

Eléments d'évaluation

- Combien d'acteurs de l'ESS sont-ils présents lors des temps d'analyse deprojets dans le cadre de l'appel à projet annuel de l'ESS ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'acteurs têtes de réseau de l'ESS présents*

Fiche action : Mobiliser les réseaux et/ou outils de coopération du territoire

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #3	Création une solidarité territoriale entre acteurs de l'ESS	ACTION #3.4
Axe stratégique #3	Coordonner une gouvernance adaptée	Priorité de l'action : 2 (prioritaire)
Objectif opérationnel #8	Coopérer et s'organiser entre acteurs	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Fiche-action très proche de celle relative à la mobilisation des partenaires têtes de réseau de l'ESS pour leur participation à l'instruction des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet annuel, la mobilisation des réseaux et/ou outils de coopération présents sur le territoire apparaît être un levier supplémentaire de garantie de la dynamique multi-acteurs prônée par l'EPT.

Concrètement, il s'agit d'intégrer dans la réflexion et l'animation du PLDESS le plus grand nombre possible d'acteurs représentants cette typologie (par exemples : GEIG, PTCE, URIE, etc.). Cette mobilisation passe par un temps de rencontre, d'écoute et d'échange pour intégrer cette typologie d'acteurs dans les instances de travail du PLDESS.

La plus value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Maintenir voire renforcer la dynamique partenariale au sein de l'EPT
- Garantir le succès de l'effectivité du déploiement de la stratégie du PLDESS

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ?	Communes membres de l'EPT Acteurs de la coopération (PTCE, GEIG, etc.)

Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

les partenaires de l'action	
Le public ? les bénéficiaires de l'action	Acteurs de la coopération (PTCE, GEIG, etc.)

Points de vigilance

- Adhésion des acteurs de la coopération territoriale

Eléments d'évaluation

- Combien d'acteurs de la coopération ont-ils été intégrés dans la stratégie du PLDESS ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'acteurs de la coopération en matière d'ESS présents aux temps d'échange (comité de pilotage partenarial)*

Fiche action : Animer un comité de pilotage partenarial une fois par an

Situation de l'action dans le plan d'action

Enjeu #3	Création une solidarité territoriale entre acteurs de l'ESS	ACTION #3.5
Axe stratégique #3	Coordonner une gouvernance adaptée	Priorité de l'action : 1 (très prioritaire)
Objectif opérationnel #8	Coopérer et s'organiser entre acteurs	

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'animation de la démarche partenariale est essentielle pour le succès du PLDESS, aussi l'EPT a très clairement identifié l'opportunité, en lien avec les réseaux et têtes de réseaux de l'ESS, d'organiser annuellement un temps fort de type comité de pilotage partenarial au cours duquel seraient conviés l'EPT (élus et services techniques), les communes (à minima les couples élus/techniciens) les acteurs institutionnels (Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Département de Seine Saint-Denis), les réseaux de l'ESS (France Active, ADIE, Inser'Eco, MieuxEntreprendre 93, FOL 93, etc.).

Ce temps fort formerait ainsi le point d'orgue de l'ensemble de la démarche de concertation territoriale irriguée par le PLDESS au cours de l'année écoulée. Il s'agira, à cette occasion, de faire un retour sur l'évolution de l'ESS dans l'EPT et les communes (évolution des indicateurs, projets réalisés, projets amorcés) de faire intervenir des acteurs de l'ESS pour y tenir des témoignages, de présenter les lauréats des trophées de l'ESS, etc.

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Maintenir voire renforcer la dynamique partenariale au sein de l'EPT
- Garantir le succès de l'effectivité du déploiement de la stratégie du PLDESS

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? <i>le(s) porteur(s) de l'action</i>	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? <i>les partenaires de l'action</i>	Communes membres de l'EPT Têtes de réseaux de l'ESS (France Active, Adie, Inser'Eco, Mieux Entreprendre 93, FOL 93, etc.)
Le public ? <i>les bénéficiaires de l'action</i>	EPT Paris Terres d'Envol Communes membres de l'EPTTêtes de réseau de l'ESS

Points de vigilance

- Adhésion des services techniques de l'EPT et des communes
- Adhésion des partenaires têtes de réseau de l'ESS
- Maintien d'une dynamique au long cours sur le territoire

Eléments d'évaluation

- Combien de services techniques ont-ils participé à la réunion annuelle du comité de pilotage partenarial ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité de services techniques représentés à la réunion annuelle du comité de pilotage partenarial*
- Combien d'élus ont-ils participé à la réunion annuelle du comité de pilotage partenarial ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'élus présents*
- Combien de structures de l'ESS ont-elles participé ?
 - *Indicateur : Nombre et diversité d'acteurs têtes de réseau de l'ESS représentés*

Fiche action : Les financements de la politique publique ESS

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'EPT Paris Terres d'Envol, loin d'incarner à lui seul l'unique acteur moteur dans l'élaboration et l'accompagnement de projets d'ESS, s'inscrit en cohérence d'autres politiques publiques nationales et européennes en la matière. La collectivité peut dès lors compter sur des financements d'appui pour soutenir sa politique publique de diffusion de l'ESS sur le territoire.

Il existe plusieurs leviers en ce sens :

- Région Ile de France (soutien aux dispositifs d'accompagnement, co-financement de l'appel à projet)
- Grand Paris (soutien aux événements de sensibilisation et Fonds d'Investissement Métropolitain)
- Financements européens (FEDER) : aide aux investissements et soutiens thématiques (numérique, économie circulaire, énergies renouvelables)

La plus-value de cette action par rapport aux dispositifs existants

- Conforter le dialogue territorial avec les financeurs publics de l'ESS
- Contribuer à la pérennisation de la politique ESS sur le territoire de l'EPT
- Co-financer les actions engagées
- S'inscrire en cohérence des politiques ESS territoriales (Métropole du Grand Paris et Région Île-de-France notamment)

ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION

Qui ? le(s) porteur(s) de l'action	EPT Paris Terres d'Envol : Direction de l'Economie Sociale et Solidaire
Avec qui ? les partenaires de l'action	Acteurs financeurs de l'ESS (par exemple : Région Île-de-France
Le public ?	EPT Paris Terres d'Envol

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -

les
bénéficiair
es de
l'action

Points de vigilance

- Capacité à rendre visible et à animer la stratégie du PLDESS pour essaimer l'ESS à une échelle extra-territoriale

Eléments d'évaluation

- Combien de fonds dédiés à l'ESS l'EPT a-t-il été en mesure de mobiliser pour soutenir sa stratégie ?
 - *Indicateur : Montants en euros de financements mobilisés par l'EPT pour soutenir l'ESS*
- Quelle diversité des acteurs financeurs de l'ESS ?
 - *Indicateur : Nombre d'acteurs à l'origine d'un soutien financier à l'ESS pour l'EPT*

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- EPT Paris Terres d'Envol -



Plan d'actions pour la stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

PARIS
TERRES D'ENVOL

Booster l'ESS !

économie sociale et solidaire

